



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence , *Amis*
dans les Combats ne cherchons
plus la gloire , doit regarder la
page 49

La figure doit regarder, la pag. 95

L'Air qui commence , *Pour avoir*
dit que je vous aime , doit regarder la page 200.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



L y a cent vingt-sept Volumes du Mercure , avec les Relations & les Extraordinaires. Il y a huit Relations qui contiennent ,

Ce qui s'est passé à la Ceremonie du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne.

Le Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois.

Le Mariage de Monseigneur le Dauphin avec la Princesse Anne - Chrestienne Victoire de Baviere,

Le Voyage du Roy en Flandre en 1680.

La Negotiation du Mariage de M. le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal.

Deux Relations des Réjouissances qui se sont faites pour la Naissance de

Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Une Description entiere du Siege de Vienne, depuis le commencement jusqu'à la levée du Siege en 1683.

Il y a vingt six Extraordinaires, qui outre les Questions galantes, & d'érudition, & les Ouvrages de Vers, contiennent plusieurs Discours, Traitez, & Origines; sçavoir,

Des Indices qu'on peut tirer sur la maniere dont chacun forme son Ecriture. Des Devises, Emblèmes, & Revers de Medailles. De la Peinture, & de la Sculpture. Du Parchemin, & du Papier. Du Verre. Des Veritez qui sont contenues dans les Fables, & de l'excellence de la Peinture. De la Contes-
tion. Des Armes, Armoiries, & de leur progrès. De l'Imprimerie. Des Rangs & Ceremonies. Des Talismâns. De la Poudre à Canon. De la Pierre Philo-
sophale. Des Feux dont les Anciens se servoient dans leurs Guerres, & de leur composition. De la Simpathe, & de l'Antipathie des Corps. De la Dance, de ceux qui l'ont inventée, & de ses différentes especes. De ce qui contribue

le plus des cinq cens de Nature à la satisfaction de l'Homme. De l'usage de la Glace. De la nature des Esprits follets, s'ils sont de tous Pais, & ce qu'ils ont fait. De l'Harmonie, de ceux qui l'ont inventée, & de ses effets. Du fréquent usage de la Saignée. De la Noblesse. Du bien & du mal que la fréquente Saignée peut faire. Des effets de l'Eau minérale. De la Superstition, & des Erreurs populaires. De la Chasse. Des Meteores, & de la Comete apparue en 1680. Des Armes de quelques Familles de France. Du Secret d'une Ecriture d'une nouvelle invention, tres-propre à estre rendue universelle, avec celui d'une Langue qui en résulte, l'un & l'autre d'un usage facile pour la communication des Nations. De l'air du Monde, de la veritable Politesse, & en quoy il consiste. De la Medecine. Des progrès & de l'état present de la Medecine. Des Peintres anciens & de leurs manieres. De l'Eloquence ancienne & moderne. Du Vin. De l'Honnesteté, & de la veritable Sagesse. De la Pourpre & de l'Ecarlate, de

leur différence, & de leur ufager De la
marque la plus eſſentielle de la veri-
table amitié. L'Abregé du Dictionnai-
re Univerſel. Du mépris de la Mort.
De l'origine des Couronnes , & de
leurs eſpeces. Des Machines anciennes
& modernes pour élever les Eaux.
Des Lunetes. Du Secret. De la Con-
verſation. De la Vie heureuſe. Des
Cloches , & de leur antiquité. Des
bonnes & mauvaiſes qualitez de l'Air.
Des Bains. Du bon & du mauvais uſa-
ge de la Lecture. De la facile conſtru-
ction de toutes ſortes de Cadrans So-
laires ; & de Jeux.

On fera une bonne compoſition à
ceux qui prendront les cent vingt-ſept
Volumes , ou la plus grande partie.
Quant aux nouveaux qui ſe débitent
chaque mois , le prix ſera toujours de
20. ſols relié.



T A B L E.

P rélude,	1
Devifes,	3
Cerémonies observées à la publication de la	
Paix,	6
Publication,	11
Sonner sur la Trêve,	15
Etablissement des Recollets François à Lu-	
xembourg, avec toutes les Cerémonies	
qui se font faites en cette occasion,	17
Description d'une Galeasse,	24
Galanterie,	26
Course de Bague faite à l'Académie de	
Longpré,	28
La Bourse du bon sens.	32
Plusieurs Madrigaux,	46
Conversion,	49
Accouchement extraordinaire,	51
Mort de M. de Corneille,	53
Plusieurs Ouvrages en Vers sur le même	
sujet :	61
Cerémonie faite à l'Abbaye de Farmonstier	
à la reception de Madame la Princesse Pa-	
latine,	67
Grande Cerémonies faite à l'Abbaye S. Ger-	
main des Prez,	71
Nouveauté surprenante,	79
Avanture,	82
Galanterie du jeune Chinois arrivé à Paris le	
mois passé,	92
Lettre concernant les Langues & Ecritures,	

Effets ſu:prenants du Tonnerre ,	148
Sonnet ,	156
Ode	158
Epitru ,	163
Morts ,	169
Abbayes données par le Roy ,	173
Parfaite guérifon de Monſieur ,	153
Retour de la ſanté de Meſſieurs les Ducs de Noailles & de Mortemart ,	179
Arrivée des Envoyez du Roy de Siam ,	180
Lettre de Siam ,	182
Deſcription du Royaume & de la Cour de Siam , avec les mœurs des Habitans de ce grand Etat ,	193
Survivance de la Charge de Prevost & de Grand-Maître des Cerémonies de l'Or- dre, accordée à M. le Comte d'Avaux ,	215
Morts ,	222
Voyage du Roy à Chambord ,	225
Extrait curieux d'une Lettre de Soiffons ,	229
Bonté du Roy pour la réception des Con- tributions en Flandre ,	232
Election d'un Provincial des Capucins de la Province de Paris ,	240
Mort de M. Colo ,	241
Les Dames Galantes, ou la Confidance re- ciproque ,	242
Livres nouveaux qui ſe vendent chez le Sieur Blagere ,	243
Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes ,	246
Enigmes ,	247

F I N.



MERCURE GALANT.

OCTOBRE 1684.



L y a des actions si
éclatante d'elles mes-
mes par leur gran-
deur , si glorieuses
pour les Princes qui les font , &
si utiles pour les Peuples qui en
recueillent le fruit , qu'il est im-
possible qu'on se lasse de les
admirer. Telle est la Trêve de
vingt années que le Roy vient
de faire avec ceux qui blessez
Octobre 1684. A

2 M E R C U R E

du grand éclat de sa gloire, vou-
loient malgré luy demeurer ses
Ennemis. Toutes les Nations
parleront long-temps de cette
Trêve & elle sera marquée à la
Postérité avec des caractères
qu'aucune suite de siècles ne sera
capable d'effacer. Monsieur Ma-
gnin, Conseiller au présidial de
Mâcon, continuant à faire écla-
ter son zele & son esprit dans
toutes les choses qui regardent
Sa Majesté, a fait sur cette ma-
tiere les deux Devises qui sui-
vent. Elles ont toutes deux pour
corps le Soleil, qui paroist serein
au sortir d'un nuage tranché
d'éclairs. Ces mots, qui font
l'ame de la premiere, *Pacemvul-*
tus habet, sont expliquez par ce
Madrigal.

IL est grand , il est glorieux ,
Luy seul en roulant dans les Cieux
Fait tous les mouvemens de la terre
& de l'onde ;
Mais il est maintenant si serein à
nos yeux ,
Qu'il vient assurément donner la
Paix au monde.

L'autre Devise a ces mots
pour ame, *Non formidabile lu-*
men , & cet autre Madrigal les
explique.

BRillant d'une lumiere & douce
& bienfaisante ,
Qu'on n'apprehende plus ces orages
divers
Qui viennent de troubler la Paix
de l'Univers ;
Elle va deormais estre seure & con-
stante.

4 MERCURE

Monsieur Rault de Rouën a fait cette troisième Devise. Le corps est une Iris sur un nuage, que le Soleil estant à l'opposite, peint avec ses rayons. Voicy les paroles qui luy servent d'ame, *Reditura nuntia pacis*, avec l'explication qu'il leur a donnée.

B *Brillant Astre du jour, qui dans
vostre carrière
Etalez à nos yeux un Trône de la-
miere,
Et dont les vifs rayons étendus en
tous lieux,
Font toutes les beautez de la Terre
& des Cieux,
Que ne faites-vous pas sur un som-
bre nuage?
De la charmante Iris vous nous don-
nez l'image;
Et cette vive image, en recevant
vos traits,*

GALANT. 5

*Est l'augure des Dieux, & celui de
la Paix.*

*Mais quoy que ce bel Arc que vous
faites paroître*

*Nous ravisse les yeux quand il com-
mence à naître,*

*Après peu de durée il se résout en
eau,*

*Et ne nous laisse rien de charmant
ny de beau;*

*Ou quand mesme il feroit par sa vi-
ve peinture*

*Le plus riche ornement de toute la
Nature,*

*Soleil qui le formez, n'en soyez point
jaloux;*

*LOVIS, ce grand Héros, fait beaucoup
plus que vous.*

*Par la Trêve qu'il donne il dissipe la
guerre,*

*Il calme en un moment & la mer &
la terre;*

A 3

6 MERCURE

*Et l'Univers surpris de voir ces
prompts effets ,
De ce gage du Ciel va jouir à jamais.*

La Trêve ayant esté signée à Chambord par Sa Majesté le 24. de Septembre , fut publiée à Paris le Leudy 5. de ce mois. Ce jour-là sur les huit heures du matin , les Trompetes , les Tambours & les Fifres de la Chambre du Roy , se rendirent à cheval à l'Hôtel du Sieur le Lièvre , Roy d'Armes de France au titre de Montjoye - Saint - Denys , où se trouvèrent le Sieur le Blanc de Bornat , le plus ancien & le premier Hérault d'Armes de France au titre de Xaintonge , le Sieur d'Aubiny Hérault d'Armes au titre de Charolois , Sieur le Roy Hérault d'Armes au titre de Touraine , & le Sieur Charpen-

tier Hérault d'Armes au titre de
 Rouffillon. Ils montèrent à che-
 val, estant revestus de leurs Co-
 tes d'Armes & ayant des Toques
 garnies de Plumes & d'Aigretes,
 celles du Roy d'Armes, violetes
 & blanches & celles des Hé-
 raults d'Armes, toutes blanches.
 Ils marchèrent deux à deux avec
 leur Caducée à la main, le Roy
 d'Armes estant seul derriere avec
 son Sceptre, & s'arrêtèrent
 devant l'Hôtel de M^r le Com-
 te d'Armagnac leur Supérieur,
 où ils firent faire des Fanfares.
 Ce fut dans cet ordre qu'ils arri-
 vèrent à l'Hôtel de Ville. Mon-
 sieur de la Rcynie, Lieutenant
 Général de Police, Messieurs les
 Lieutenans Criminel & Particu-
 lier, & monsieur Robert, Procureur
 du Roy au Chastelet, avec
 plusieurs Conseillers & Commis-

saïres , s'y rendirent aussi précédés des Sergens à Verge , & des Huissiers Audienciers à cheval. Monsieur de Fourcy , Président aux Enquestes , Prevost des marchands , accompagné de messieurs Chauvin , Parquet Rausseau , & Chupin , les reçût à la porte de la grande Salle de l'Hôtel de Ville , & ils entrèrent ensemble dans le Bureau. Monsieur de Saintot , maître des Cerémonies , donna au Roy d'Armes en leur présence la Lettre de Sa Majesté. Il y eut ensuite un magnifique festin , où les Santez de ce grand Monarque , de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine , furent beües au bruit des Trompetes , des Tambours & des fifres , & des décharges du Canon de la Ville , rangé dans la Place de l'Hôtel de Ville.

GALANT. 9

Après le Festin , la Marche commença par la Compagnie des Archers du Guet. Ils alloient à pied quatre à quatre le mousqueton sur l'épaule , & avoient leurs Officiers à la teste, au Drapeau , & à la queue , tous à cheval. Tous les Archers de la Ville suivoient aussi à pied , revestus de leurs Casques , & quatre à quatre, la Pertuisane sur l'épaule, & avoient pareillement leurs Officiers à leur teste , & à cheval. Après eux marchaient les Sergens à Verge du Chastelet , deux à deux , tous en Justaucorps noir, l'Epée au costé , leurs Bâtons ou Verges bleües semées de Fleurs de Lys d'or à la main. Les Huissiers Audienciers du Chastelet suivoient à cheval à la droite, & les Huissiers Audienciers de la Ville aussi à cheval alloient à la

A 5

gauche , ayant leurs Robes de Cerémonie, rouge & noire. Parmy eux estoient les Trompetes, les Tambours & les Fifes de la Chambre du Roy avec ceux de la Ville, tous à cheval. On voyoit ensuite les quatre Héraults d'Armes, deux à deux. Le Roy d'Armes marchoit seul derriere, ayant à sa droite le Greffier en Chef du Chastelet, & celuy de la Ville à sa Gauche. Monsieur de la Reynie, Lieutenant Général de Police, Messieurs les Lieutenans Criminel & Particulier, plusieurs Conseillers du Chastelet ; Monsieur Robert Procureur du Roy, & quelques Commissaires fermoient la Marche, ayant la droite ; & Monsieur de Fourcy, prevost des Marchands , les quatre Echevins , le Procureur de la Ville , & plusieurs Conseillers &

Officiers , avoient la gauche.

On s'arresta devant le Palais Royal, où les Trompetes, Tambours & Fifies firent des fanfares pour saluer Monsieur. Après qu'on fut arrivé devant la porte du Palais des Tuileries, le Sieur d'Aubiny, Hérault d'Armes, y fit la premiere Publication de la Trêve, apres que les Trompetes, Tambours & Fifies, eurent attiré le Peuple.

ON fait à sçavoir à tous qu'une bonne, seure, vraie & loyale Trêve, communicative & marchande, abstinence de guerre, & cessation d'Armes, est faite, accordée, & passée entre tres-Haut, tres-Excellent, & tres-puissant Prince LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, nostre Souverain Seigneur, d'une

*part ; Et tres-Haut , tres-Excellent ,
 & tres-Puissant Prince LEOPOLD
 Empereur des Romains , & l'Em-
 pire , d'autre ; Et encore entre tres-
 Haut , tres-Excellent , & tres-Puis-
 sant Prince CHARLES Roy d'Es-
 pagne , d'autre , leurs Hoirs & Suc-
 cesseurs , leurs Royaumes , Etats ,
 Pais , Terres & Seigneuries quel-
 conques , en Europe & hors de l'Eu-
 rope , tant au-deça qu'au-delà de
 la Ligne , pour le temps de vingt
 années consécutives ; laquelle Trêve
 ledit Seigneur Roy veut & entend
 estre observée & entretenüe invio-
 lablement ; ordonne que tous ceux
 y contrevenans soient châtiez &
 punis exemplairement , comme in-
 fracteurs de Paix , Et pourront aussi
 les Sujets de part & d'autre aller ,
 venir , séjourner , trafiquer , nego-
 cier , & faire commerce de Mar-
 chandises dans tous les Etats , Pais ,*

*lieux & endroits desdits Royaumes
& Empire, en toute liberté & seu-
reté, tant par terre que par mer,
& autres, eaux, & tout ainsi qu'il
a esté dit estre fait en temps de
bonne, sincere & aimable Paix.*

La seconde Publication se fit
devant le grand Perron de la
Court du Palais, avec les mesmes
Cérémonies que la premiere,
par le Sieur le Blanc Hérault
d'Armes ; la troisiéme devant
l'Hôtel de Ville, par le Sieur le
Roy ; la quatrième devant le
Chastelet, par le Sieur d'Aubiny ;
la cinquiéme aux Hales proche
le Pilonis, par le Sieur le Blanc ;
la sixiéme à la Croix du Tiroir,
par le Sieur le Roy la septiéme
devant le Cheval de Bronze, par
le Sieur d'Aubiny ; la huitiéme
au bout du Pont S. Michel du

costé de la Rue de la Harpe, par le Sieur le Blanc ; la neuvième à la Place Maubert, par le Sieur le Roy ; la dixième à la Place Royale par le Sieur d'Aubiny ; & la dernière à la Place Baudoyé, par le Sieur le Roy. Monsieur de la Reynie, & les Officiers du Chastelet, prirent là congé de Messieurs les Prevost & Echevins de la Ville, & s'en retournerent au Chastelet, précédés des Sergens à Verge, & de leurs Officiers. Monsieur de Fourcy, les Echevins & les autres Officiers de Ville, précédés aussi par leurs Archers, revinrent à l'Hôtel de Ville, avec le Roy d'Armes & les Héraults ; & le Roy d'Armes y cria encore trois fois *Vive le Roy*, ce qui fut répété par un grand nombre de Peuple qui s'estoit amassé dans la Place.

GALANT. 15

Le soir il y eut un feu devant l'Hôtel de Ville, & on l'alluma apres que le Canon & les Boëtes eurent tiré. Il y en eut ensuite dans toutes les Rues. Vous jugez bien qu'apres cette Trêve les loüanges du Roy retentissent de toutes parts. Ce Sonnet de Monsieur de Laistre vous le fera voir. Il est sur les Bouts rimez qui ont cours icy depuis quelque temps.

SONNET.

IL est plus d'un chemin qui conduit
à la Gloire.

*Quand on a le bonheur de servir un
grand Roy,*

*De rimer pour luy plaire on se fait
une Loy,*

*Chacun dans ce Combat aspire à
la Victoire.*



*L'un chante ses Exploits , l'autre
son Histoire ;*

*L'Univers retentit de son Nom , de
sa FOY.*

*La Paix l'en rend l'Arbitre , on la
Guerre l'effroy ,*

*Et par tout les beaux Arts consac-
rent sa Memoire.*



*Admiron dans L O V I S un Héros
achevé.*

Cét air majestueux , cet esprit élevé.

*Sage , droit , pénétrant , ce Cœur
noble , intrépide.*



*Mais son zèle divin l'égale aux
Immortels ;*

*Il a seul terrassé plus de Monstres
qu'Alcide.*

*Qui dompte l'Hérésie est digne des
Autels.*

Depuis que le Roy a fait l'honneur aux Récollets de les choisir pour les Aumôniers de ses Armées , il semble qu'il ait aussi voulu les rendre participans de ses Conquestes. En effet on peut remarquer , que depuis un temps il a pris fort peu de Places où il n'ait étably des Récollets de Paris. S. Omert , Domkerque , Ipres. Cambray , & plusieurs autres , peuvent rendre témoignage de cet établissement. Sa Majesté ayant conquis Luxembourg , résolut en mesme temps d'y mettre des Récollets François , & donna ses ordres pour cela au Pere Hyacinte le révre , Provincial de Paris , qui pour s'acquiter dignement de cette commission jeta les yeux sur le Pere Durand , Récollet de la mesme Province de Paris. C'est un Homme tres-

connu , soit dans son Ordre, par les Charges de Lecteur en Theologie , de Gardien , & définiteur , qu'il y a exercées avec gloire; soit dans les Armées de Sa Majesté , où il a servy plusieurs Campagnes avec tout le zèle qu'on peut attendre d'un Religieux ; soit dans les Villes où il a eu quelque Caractere. Il a demeuré plusieurs années dans l'Artois , où par sa bonne conduite & ses manieres honnestes , il s'est acquis une estime générale. Ce fut luy que l'on choisit pour remplir la place de Supérieur du celebre Monastere des Récollets de Luxembourg. On peut luy donner ce titre , puis qu'outre que dans la Ville il n'y a point de Maison qui soit si considérable, tant pour la grandeur de son Eglise & la beauté de ses Bâ-

timens , que pour le grand nombre de Religieux dont la Communauté y a toujours esté composée , n'y en ayant jamais eu moins de soixante , on pourroit encore l'appeller célèbre à cause de son antiquité , ce Convent ayant esté étably du vivant de S. François. Le Pere Durand estant nommé pour aller en prendre la conduite , partit de Paris il y a environ trois mois , par l'ordre du Roy & de ses Supérieurs , & estant arrivé sur les Lieux , il prit possession de cette Maison avec quinze Religieux François , en présence de monsieur le Marquis de Lambert , Gouverneur de la Place , qui n'oublia rien pour faire rendre à Sa Majesté l'obeïssance qui luy estoit due. Tout autre que ce nouveau Supérieur eust esté,

peut-estre embarrassé dans une occasion de cette nature. Sa prudence & l'expérience qu'il s'est acquise, firent connoître qu'il estoit un Homme consommé. Il s'étudia d'abord si bien à suivre les maximes, & à observer les Cerémonies des Religieux Espagnols qu'il relevoit, qu'en tres-peu de jours on eust dit qu'il n'y avoit eu aucun changement dans cette Maison. Il y continua le Plein Chant, & l'Office de la mesme maniere qu'il s'y faisoit avant qu'il en fust Supérieur; & par ses manieres insinuanes il s'est déjà concilié l'estime & l'amitié de ces Peuples, & surtout des Principaux de la Ville. Les sentimens favorables qu'il voit que l'on a pour luy, ont esté cause que le jour de S. Louïs Roy de France, il demanda à Mon-

sieur le Marquis de Lambert la permission de célébrer cette Feste avec tout l'éclat que le Lieu pouvoit permettre, ne doutant pas que toute la Ville ne le secondast, quoy qu'on n'y fust pas accoutumé à faire une Feste de ce jour-là. Monsieur le Gouverneur, à qui la gloire du Roy est chere, vit avec plaisir exécuter ce dessein. La Cerémonie commença par une Procession Générale, où le Clergé & les Communautéz Religieuses assistèrent, aussi bien que tous les Corps de la Ville, qui portoient des Cierges aux Armes de France. La Marche estoit tres-bien disposée. On avoit dressé trois Reposoirs en trois endroits différens. Depuis l'Eglise des Récolets d'où la Procession sortit, jusques au premier Reposoir, quatre Colo-

nels portèrent le Dais. A ceux cy succéderent depuis le premier jusqu'au second, Messieurs de la Chambre du Conseil Provincial, & enfin Messieurs du Magistrat depuis le second Reposoir jusqu'à l'Eglise. Monsieur le Marquis de Lambert marchoit immédiatement apres, suivy d'un grand nombre d'Officiers de la Garnison, & d'une foule de Peuple. Toutes les Rues estoient tapissées, avec une double Haye de Gens de Guerre par tout où passa la procession, au bruit des Tambours, & de l'Artillerie des Ramparts, dont on fit plusieurs décharges. Il y avoit trois Chœurs de Musique; l'un de Violons & de Basses de Violes; l'autre de Haut-bois, & le dernier de tres-belles Voix. La Messe fut chantée avec beaucoup de

solemnité ; & à l'Offertoire , le Pere Marcellin Bornu , Religieux du mesme Convent , prononça le Panégyrique. Il prit pour son Texte ces paroles du Livre d'Esther , *Posuit Diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare.* Il dit qu'il n'estoit pas besoin d'expliquer ce Texte en faveur du Saint , puis qu'il n'y avoit personne qui ne sçût qu'il avoit esté Roy de France , & que Dieu l'avoit fait regner sur la terre en luy donnant la plus grande Monarchie du monde ; que s'il régnoit maintenant dans l'Eglise Triomphante en qualité de Bienheureux , c'est parce qu'il avoit fait regner le Sauveur pendant sa vie dans l'Eglise Militante son Epouse ; & que comme cette Eglise a trois qualitez principales , la Verité , la Sainteté , & la Majesté , S. Loüis en avoit défendu la Verité par la

*force de ses armes , soutenu la Sainteté par l'exemple de ses actions , & accru la Majesté par la magnificence de ses bienfaits ; ce qu'il appliqua aussi fort justement à nostre auguste Monarque , qui n'est pas moins le Successeur des vertus héroïques de S. Loüis que de sa Couronne. Ce Panégyrique luy attira beaucoup d'applaudissement. La feste se termina le soir par un *Te Deum* , & par un Salut qui fut continué toute l'Octave.*

Je vous obeïs, Madame ; & puis que ce que je vous écrivis le derniers mois de l'Armée Navale de Venise , a fait demander ce que c'est que Galeasse, je vay vous dire ce que vous me témoignez qu'on a envie de sçavoir. Les Galeasses sont de grands Bâtimens de haut bord, vastes , & qui ont un gros ventre.

tre. Une Galeasse a trois Masts ; elle est large de vingt-huit pieds, longue de cent quarante-cinq, & a vingt-huit Rames de chaque costé , & sept Hommes à chaque Rame. Les Rameurs sont à découvert ainsi que sur les Galeres. Elle a un Château de Paupe , qui a double étage avec huit Pieces de Canon de Fonte. Il y a deux Coursiers de quarente-huit livres de Bales , & plusieurs autres petites Pieces de Canon entre les Bancs. Tous les Canons sont de Bronze. Il y a douze cens Hommes sur une Galeasse , & il faut deux Galeres pour la remorquer. Une Galeasse équipée de sa Chîourme, Canon , Agrets , & enfin toute preste à aller combattre en mer, revient à un million de Ducats. Chaque Ducat de Venise vaut

Octobre. 1684. B

quarante-cinq sols de France.
Les Galeres paroissent fort petites
aupres des Galeasses qui sont
de grandes & belles Machines.

Comme rien ne vous plaist
tant que les jolies Bagatelles,
apparemment celle-cy sera de
vostre goust.

L'INDIFFERENTE ATTENDRIE.

M*iracle , nouvelle impré-
venue !*

*L'aimable Liborel qu'on avoit tou-
jours veüe*

*Faite de Marbre, ou de Rocher,
Est de chair comme nous, & se laisse
toucher.*

*Toucher, c'est déjà beaucoup dire.
Mais écoutez le reste ; elle verse des
pleurs.*

*Ce n'est pas encor tout , jugez de son
martyre.*

*Vn Volage la quitte apres mille fa-
veurs ,*

*Sans qu'un crime si noir dans l'esprit
de la Belle.*

*Puisse de ce Perfide effacer les ap-
pas.*

*Mais qu'il est bien puny ! qu'il y perd ,
l'Infidelle !*

*Elle vouloit l'avoir à tout moment
pres d'elle.*

*Le flatoit , le baisoit , le mettoit dans
ses draps ,*

*Sur son sein... Sur son sein ! Qu'en-
tendez-vous , Poëte ,*

*Par ces mots-là ? J'entens qu'elle
avoit un Moineau*

*Familier , enjouié , d'un plumage
fort beau ,*

*Plus aimé que celui que Catulle
regrette ,*

*Plus charmant que ne fut la celebre
Fauvete.*

*L'Ingrat , le Fripon s'envola
Hier au matin par la Fenestre ,
Sans qu'on l'ait veu depuis pa-
roistre ,
Et c'est ce qu'elle pleure. Ah, dites-
donc cela.*

Le 15. du mois passé il se fit une célèbre Course de Bague à l'Académie de Long-pré , que tout le monde connoist pour une des plus considérables de cette Ville , & où les Exercices se font avec la plus exacte régularité. Les Cavaliers qui coururent, se signalèrent à l'envy les uns des autres. Il s'y trouva plusieurs Dames de qualité , & madame de Verneüil qui donna le Prix, eut le plaisir de le voir remporter par monsieur le Chevalier de Sully son Petit-Fils , qui le disputa jusqu'à trois fois avec Milord de

Greneville. Il n'y a personne à qui la grandeur de la maison de Sully ne soit connue ; & je croy, madame , que pour vous faire l'éloge de ce jeune Chevalier , il suffit que je vous dise , qu'il est digne de l'illustre Nom qu'il porte. Il a la taille extrêmement fine, l'esprit vif & pénétrant , & un certain air aisé qui prévient en sa faveur. Après que la Course de Bague fut finie , les Cavaliers changerent de Chevaux , pour donner aux Dames le plaisir d'un Caroussel , où chacun fit paroître son adresse. On ne peut rien voir de plus galant , qu'estoit l'équipage des Chevaux , qu'on avoit chargez d'une quantité surprenante de Rubans de toutes couleurs. Monsieur Dauricourt, l'un des Ecuyers de l'Académie, estoit à la teste des Cavaliers. Il

commença le premier à faire manier un Cheval fort vigoureux avec une grace qui obligeoit à se récrier sur son bon air. Les Cavaliers continuèrent les Galopades les uns apres les autres, & ensuite on fit manier cinq Chevaux en mesme temps sur les Voltes. Il y en avoit un à chaque coin, & un au milieu. Ce Manège ayant occupé pendant quelque temps les regards de l'Assemblée on vit manier quatre autres Chevaux sur les demy-Voltes, & un sur les Voltes au milieu. Les Cavaliers s'acquiescoient si bien de leur employ, que tout le monde souhaitoit que ce Divertissement durast davantage; mais la nuit survint, & fit tout cesser. Madame de Verneüil, Madame de Sully, & quantité d'autres Dames, de-

meurèrent à l'Académie , où
Monsieur le Chevalier de Sully
donna un Bal des mieux en-
tendus.

Vous m'avez paru si contente
du Conte qui a pour titre *le Tré-
sor découvert* , & que je vous ay
envoyé dans ma XXVI. Lettre
Extraordinaire , que je croy vous
faire plaisir de vous en envoyer
un second du mesme Auteur.
Monsieur de la Barre de Tours,
qui s'est diverty à mettre en Vers
l'un & l'autre , a trouvé ce stile
aisé qui est propre aux Contes,
& que peu de Gens. sçavent at-
traper.



LA BOURSE

DU BON SENS.

C O N T E.

Faisons un Conte encor , puis
que c'est ce qu'on aime.

Après le Trésor découvert ,

Cà , voyons de quel stratagème

Vne habile Femme se sert ,

Pour tirer son Epoux des bras d'une
Coquette ,

Et pour le rappeler au giron de
l'Hymen.

Si de plusieurs Conjoints nous faisons
l'examen ,

Combien auroient besoin de pareille
recepte ,

Et que la Bourse du bon sens

*Que propose une Femme aujourd'hui
dans ce Conte ,*

*Aux Epoux devroit faire honte ,
Quand ailleurs que chez eux ils de-
viennent galans !*

*Cecy n'est point un Conte jaune.,
N'y borgne encore moins; nous voyons
tous les jours ,*

*Malgré Sermons, & malgré Prône,
Maints Marys s'échaper à de folles
amours.*

*Pour qui? pour des Guénons, qui n'ont
de la tendresse*

*Qu'autant que l'argent vient ; qu'il
finisse un moment ,*

*Adieu l'Amour , adieu l'Amant,
Quand on n'a plus d'argent , on n'a
plus de Maîtresse.*



*Certain Auteur nous rapporte
qu'en France*

*Il avoit un Luidan de Mary,
Nommé Renier, de sa Femme chery,*

Et qui l'aimoit aussi selon toute apparence ;

Renier avoit pourtant un commerce gaillard

Avec sa voisine Mabilles ,

Qui n'estoit pas austere Fille ,

Et d'autant mieux le fait de tout Homme égrillard.

La Belle estoit d'abord d'assez facile approche ,

Chez elle on entroit aisément ;

Finançoit-on ? elle aimoit un Amant.

Sans quoy , c'estoit un cœur de Roche.

Les sôûpirs , les beaux mots , les tendres sentimens ,

Les soins , les langueurs , les sermens ,

Estoient des Biens perdus aupres de la Tygresse.

Ainsi que Danaë , Mabilles vouloit voir

D'une Bourse de l'or pleuvoir ;

Car c'est , dit-elle , ainsi qu'on prouve sa tendresse ;

GALANT.

35

*Sans cela Iupiter, tout grand Dieu
qu'il estoit,*

*Prouvoit peu l'amour qu'il portoit
A l'aimable Fille d'Acrise.*

*Si l'or perça l'airain, il perce bien
un cœur,*

*L'or rend tout Gendarme vain-
queur ;*

*Ayant l'or pour secours, forte Place
est tost prise,*

*L'or estant un des nerfs qui donne
la vigueur.*

C'estoit là l'unique Morale.

*Que Mabilite preschoit à ses Adora-
teurs ;*

*Et ceux qui d'or estoient plus grands
Compteurs,*

*Trouvoient la route aisée en ce char-
mant Dédale.*



*Renier aimoit ; imaginez vous bien
Combien il altéra sa Bourse en moins
de rien,*

B 6

36 MERCURE

*Et ce que disoit son Epouse
Qui s'en appercevoit. Il la nommoit
jalouse ,*

*Mais on l'est à propos, lors que l'on
perd son Bien ;*

*Et je pardonne à toute Femme ,
Qui voit ainsi dissiper ses trésors ,
De regretter, non pas de son Epoux le
corps ,*

*Mais l'or qui du Menage est l'ame.
La pauvre Femme avoit beau se
fâcher ,*

Le Mary n'en faisoit que rira.

*Qu'y faire ? de tous maux un éclat
est le pire ,*

*Il ne faut point souffrir ce qu'on peut
empescher ;*

*Mais comme icy c'est le contraire,
Il faut souffrir, espérer, & se taire.*

*Si les Femmes qu'on voit dans un
pareil ennuy ,*

*Se conduisoient avec mesme pru-
dence ,*

Nous ne verrions pas tant en
France

De sots éclats qu'il s'en-voit aujour-
d'hui ;

Toute Femme d'esprit doit sauver
l'apparence ;

Et la paix est souvent un fruit de
patience.



Allons au Fait. Renier un jour
Se résolut de partir pour la Foire,
Car il estoit Marchand, comme mar-
que l'Histoire ;

Et même on l'y dépeint en marchand
assez lourd.

Avant que de partir, il alla voir
Mabille ;

pour prendre congé d'elle ; elle ne
manqua point

De demander pour Foire, une Robe
gentille ;

Car, comme vous savez, une sem-
blable Fille

38 MERCURE

*Ne s'oublia jamais en pareil point
Renier promet ; peut-on refuser une
Belle ,*

*Qui proteste en pleurant qu'elle sera
fidelle ?*

*Cet adieu fait, il vient à la maison,
Il y trouva sa triste Epouse en
larmes ,*

*De le voir par le froid (c'en estoit la
saison)*

*Partir , sans beaucoup de raison,
Pour un trafic qui causoit ses al-
larmes ,*

*Renier pour le commerce estant un
maistre Oyson ;*

*Mais il le veut , il prend bonne
Valise ,*

*Met bons Billets , & force Ecus
dedans ,*

*Car sans argent qu'est-ce que mar-
chandise ?*

*A la Foire est-il rien , ma Femme ,
qui vous duise ,*

*Dit Renier ? Apportez la Bourse
du bon sens,*

Repliqua la Femme fidelle.

*La Bourse du bon sens , repart-il,
fort surpris !*

Où trouver marchandise telle ?

*Allez, vous l'aurez à bon prix ;
Achetez - la , Renier , ajouta-
t-elle.*

*Bien , nous verrons ; ayez le
cœur content.*

*Adieu, jusqu'au revoir, dit Renier
en partant.*



*Renier arrive , agit , travaille,
Et s'acquitte , vaille que vaille ,
De son mestier ; enfin avec les gros
Marchands ,
Pour un petit profit , il trafique , &
s'occupe.*

*Ainsi petits deviennent grands.
Il faut s'en revenir ; il achete une
Iupe ,*

40 MERCURE

*Des Rubans, des Mouchoirs, des
Gands,*

*Pour la belle Maguin, dont il estoit
la dupe.*

*Mais où trouver la Bourse du
bon sens?*

*Il la demande à tout le monde;
Chacun en rit, chacun le fronde,
Sa Femme l'a voulu railler,
(Dit on) l'on ne vend point en
Foire telle Bourse.*

*Lassé d'avoir fait longue course
Pour tel trafic, il voulut en parler
Devant un vieux Rabin, vieux Do-
cteur en Grimoire,
Et qui sçavoit bien mieux que trafi-
quer en Foire.*

*Ce Rabin se fit conter tout
Ce qui concernoit le Ménage
Du bon Renier, qui dit avoir Femme
bien sage;
De plus, luy raconta de l'un à l'autre
bonté.*

GALANT. 41

*Son intrigue avec la Coquette,
Ses dépenses, ses frais, même jusqu'à
l'emplette,*

Tant recommandée au départ.

Il n'oublia pas d'autre part

*A demander que veut dire la Bourse
Dont sa Femme a parlé. Le Rabin
vit la source*

D'où pouvoit partir tout cecy,

*Et tint au Trafiquant le Discours
que voicy.*



*Ton commerce finy, retourne
en ta Patrie,*

*Fais semblant d'avoir tout
perdu,*

*D'avoir mal acheté, d'avoir plus
mal vendu,*

Et d'estre dans la gueuserie.

*Dans ce piteux état, nud, sans
habillement,*

*Que quelque honteuse Mandille,
Il faut te montrer à Mabillic.*

Comme estant toujours son
Amant.

En suite va chez ta Moitié
fidelle,

Et luy découvrant ton mal-
heur,

Tu verras bien qu'il prend plus
à cœur,

Ou bien de la Coquette , ou
d'elle.

Pour la Bourse; & comment en
apprendre nouvelle,

Interrompt Renier ? Parts, sans tar-
der plus longtemps,

Ajouta le Rabin. La Bourse du
bons sens.

Se trouvera chez toy. *Renier part
de la Foire,*

*Et joua son rollet aussi bien qu'on
peut croire.*

*Chez Mabilie en vray Gueux il se
glissa d'abord*

*Luy fit un beau discours sur son mal-
heureux sort,*

*Sur ses chagrins, sur sa disgrâce.
On l'obligea bientôt d'abandonner
la place.*

*Mabille hait les gueux comme elle
hait la Mort.*

*Renier a beau marquer son amour
& son zèle,*

*Tant de bienfaits, ses services
passez,*

*Ses présents, & l'argent qu'il a semé
pour elle,*

*La pauvreté fait peur aux Gens in-
téréssez;*

*D'un cœur ingrat déjà ces biens sont
effacez,*

Il faut quitter, & sans ressource;

*Mais allons voir la Maîtresse à la
Bourse.*



*Loin d'insulter aux maux d'un mal-
heureux Epoux,*

Elle consola sa tristesse,

Et faisant parler la tristesse,

44 MERCURE

Appaisa ses ennuis par les mots les plus doux.

Après avoir marqué sentir les mesme coups,

Qui pénétroient le cœur de cet autre elle-mesme,

Pour montrer que c'est luy qu'elle aime,

Et non pas la Fortune, elle veut engager-

Le reste de son Bien, afin de soulager Et ses ennuis, & sa misere.

Icy Renier trouva la Bourse du bons sens;

Car maudissant ses feux errans, Il protesta d'aimer, & d'une amour sincere,

Ce tendre Objet, cette Femme si chere.

Il fit revenir ses Paquets, Dépoüilla ses haillons, & raconta l'histoire

Et du Rabin, & des acquests

Qu'ils a faits à la Foire.

*Adieu tant de soupirs , & tant de
vœux coquets ,*

*Mabille est hors de la mémoire
Du bon Renier , pour n'y rentrer
jamais.*



*Tenez-vous bien unis à la foy con-
jugale ,*

*C'est là que l'amitié regne avec ses
appas.*

*Lesmaux que vous destine une Etoi-
le fatale ,*

*Là sont rendus plus doux quand
l'amour les égale.*

*Ce n'est qu'un faux-brillant que la
Coquette étale.*

*Epoux , ne vous y trompez pas ,
Que toujours pour regler vostre cœur
& vos pas ,*

*La Bourse du bon sens vous serve
de Morale.*

Voicy quelques Madrigaux
qui ne vous déplairont pas. Le
premier de M^r Diéreville.

A VNE BELLE, QUI
ne sçachant ce que c'est qu'a-
mour, dit à son Amant qu'elle
veut l'apprendre, en lisant
Clélie.

Q Voy, pour sçavoir aimer, belle
 & jeune Sylvie,
 Vous lisez la vieille Clélie ?
Ce n'est pas dans un Livre, où vous
 pourrez le mieux
 Faire un si doux apprentissage ;
Attachez vous plutôt à lire dans
 mes yeux,
 Vous en apprendrez davantage.

CONSOLATION A VNE
Belle, qui demeure longtemps
Fille.

IRis, ne vous ennuyez pas,
Les Dieux ont soin de vos appas,
Vous ne perdrez rien pour attendre.
Le Ciel vous destine un Epoux,
Et s'il est longtemps à descendre,
C'est qu'on en trouve peu qui soient
dignes de vous.

PRESENT D'VNE GLACE.

IRis en qui tout mon espoir se
fonde,
Il ne tiendra qu'à vous que cette
Glace ronde
Cent fois le jour n'offre à vos yeux.
La plus rare Beauté du monde.
Jugez si mon présent n'est pas bien
prétieux.

REPONSE POUR IRIS.

Que vostre present m'emba-
rasse !
Dois-je donc croire, cher Tircis,
Que vous n'ayeZ que de la Glace
A présenter à vostre Iris ?

PRESENT D'UN DIAMANT.

Belle Iris, que mon cœur adore,
Puis-je mieux vous faire ma
cœur

Que par ce Diamant qui vous peint
mon amour?

Il vient des Climats de l'Aurore.
Ce n'est pas là pourtant ce qui doit
à vos yeux

Le rendre précieux.

Songez qu'il faut dans son silence
Le caractère de mon cœur.

Sa flâme fait voir mon ardeur,
Et sa fermeté ma constance.

Voilà, si vous sçavez aimer,
Par où vous devez l'estimer.

Voicy un Air Bachique du célèbre Maître, dont tous les Ouvrages sont si fort de vostre goût.

CHANSON

CHANSON A BOIRE.

A Mis, dans les Combats ne cher-
chons plus la gloire,
Il ne faut plus songer qu'à boire;
Bacchus tout chargé de Raisins,
Aux gosiers alterez promet d'ex-
cellens Vins.

Sus donc , Laquais , qu'on se ré-
veille ,

Portez Bouteille sur Bouteille ,
Vuidons promptement le Tonneau,
Pour faire place au Vin nouveau.

Vous aurez sans doute enten-
du parler de Monsieur de Mont-
aigu Ingénieur de Sa Majesté,
qui l'a employé depuis quelques
années à tirer en Bas-relief le
Plan de plusieurs Villes , & par-
ticulierement de Mastric , d'I-
pres , & de Luxembourg. Il y a
parfaitement reüssy, & ces beaux
Octobre 1684. C

Ouvrages qui sont conservez dans les Tuileries luy ont attiré beaucoup de loüanges du Public. Il est présentement à S. Omer, où il travaille par l'ordre du Roy à tirer aussi le Plan de cette Place. Son bonheur l'ayant fait loger avec Madame sa Femme chez Monsieur Lucas Desforderes, Commissaire des Guerres, qui a la conduite & la Police des Troupes de S. Omer, & des Villes circonvoisines, ce Commissaire leur a fait naître des doutes sur la Religion Prétendue Réformée où ils sont nez ; & par ses instructions, par ses bons exemples, & par soins, il les a si bien conduits dans le chemin de la vérité, qu'estant enfin convaincus que hors l'Eglise Romaine il n'y a point de salut ; ils ont abjuré leur-Hérésie. La Cérémonie de

cette Abjuration se fit le Dimanche 8. de ce mois , entre les mains de Monsieur l'Evesque de S. Omer , nommé à l'Archevesché d'Auch.

Le 9. de ce mesme mois , Monsieur Bonamy Chirurgien, accoucha la femme d'un Cordonnier demeurant contre l'Echelle du Temple , de trois Garçons qui furent baptisez le lendemain dans l'Eglise de Saint Nicolas des Champs. Il a fait beaucoup d'autres Accouchemens extraordinaires avec le mesme succès, ce qui fait connoître qu'il est habile en son Art. Les trois Garçons sont encore pleins de vie , & la Mere n'a pas plus souffert en accouchant , que si elle n'en avoit mis qu'un au monde.

Messire Gilles le Diacre , Seigneur de Martinboisc , Lieu-

tenant Général du Pontlevesque , & de la Vicomté d'Auge en Normandie , épousa le 10. de ce mois Mademoiselle de Bordeaux , Fille de Monsieur de Bordeaux , Seigneur de la Messengere , Vicomte d'Auge , qui exerce cette Charge depuis quarante ans avec une estime générale. Celle que les Mariez se sont acquise par leurs belles qualitez , répandit la joye par toute la Ville pour cette heureuse union. Chacun prit les armes , & il se forma un Bataillon de six cens Hommes , qui marchèrent entres bon ordre sous la conduite de leurs Officiers. Le soir il y eut un magnifique Repas , qui fut servy en deux Tables , & où se trouvèrent plus de soixante Personnes des plus considérables de la Province. Il fut suivy d'un

feu d'artifice , accompagné de Boëtes & de fusées , & la feste se termina par le Bal.

Je viens à une Mort qui doit faire bruit par tout où nostre Langue est connue , & que je ne doute point qui ne vous ait déjà fait verser des larmes , puis que le mérite extraordinaire a toujours esté pour vous un charme sensible , & qu'on peut dire que Monsieur de Corneille l'aîné a paru au monde pour la gloire de son siècle. Je vous ay cent fois entendu parler de luy avec des termes d'admiration qui faisoient connoître que par cet Art merveilleux qui l'a si bien fait entrer dans les divers mouvemens du cœur , selon les différens caractères qu'il a maniez , il avoit touché plusieurs fois le vostre. Il est mort icy le Dimanche , premier

jour de ce mois , & il semble qu'il n'y ait personne à qui cette perte n'ait fait dire, qu'un Homme aussi illustre que luy ne devoit jamais mourir. Il étoit né à Roüen le 6. Juin 1606. Fils d'un Pere qui portoit le nom de Pierre comme luy , & auquel Loüis XIII. accorda des Lettres de Noblesse , en consideration des services qu'il avoit rendus en divers Emplois , & particulièrement en l'exercice de la Charge de Maistre des Eaux & Forests en la Vicomté de Roüen , dont il s'estoit acquitté avec une entiere satisfaction du Public pendant un fort grand nombre d'années. Monsieur de Corneille l'aîné dont je vous parle, a exercé long-temps dans la mesme Ville la Charge d'Avocat General à la Table de Marbre du Palais.

L'heureux talent qu'il avoit pour la Poësie parut avec beaucoup d'avantage dès la premiere Piece qu'il donna sous le titre de *Mélite*. La nouveauté de ses incidens qui commencerent à tirer la Comédie de ce sérieux obscur où elle estoit enfoncée, y fit courir tout Paris ; & Hardy qui estoit alors l'Autheur fameux du Theatre, & associé pour une part avec les Comédiens, à qui il devoit fournir six Tragédies tous les ans, surpris des nombreuses Assemblées que cette Piece attiroit, disoit chaque fois qu'elle estoit jouée, *Voilà une jolie Bagatelle*. C'est ainsi qu'il appelloit ce Comique aisé qui avoit si peu de rapport avec la rudesse de ses Vers. Monsieur de Corneille qui avoit déjà cette juste œconomie qui fait la principale

beauté des Ouvrages de cette nature, ne quita point ce genre d'écrire pendant 5. ou 6. années; & s'il eut en ce temps-là quelques Concurrens qui prétendirent avoir d'aussi glorieux succès, il les surpassa bien-tost en donnant *le Cid*. Cette Piece qu'on représente encore tous les jours avec l'applaudissement qu'elle mérite, luy suscita un grand nombre d'Envieux. Ce fut une guerre déclarée dans tout le Parnasse. On voyoit de jour en jour de nouveaux Libelles contre le Cid, & les défauts que l'on tâcha d'y trouver firent naître des Remarques qui eurent de longues suites; mais les Ecrits de tant de Jaloux ne servirent qu'à donner plus d'éclat à cette piece; & *Horace* & *Cinna* qui la suivirent, furent des Chef-

d'œuvres qui les étonnérent, & qui leur firent tomber la plume des mains. Je ne vous dis rien de tous les autres, qui le font passer avec justice pour le premier Homme de son temps en ce qui regarde le Poëme Dramatique. Ce sont les modeles les plus parfaits qu'on s'y puisse proposer. Jamais personne n'a si bien connu que luy tous les ressorts de la Politique, ny mieux soutenu le caractere Romain. Ce qui le fait sur tout admirer dans les excellens Ouvrages qu'il a donnez au Public, c'est que jamais il ne sort de son sujet. Quelque matiere qu'il ait à traiter, il dit tout ce qu'il faut dire, il ne dit rien de plus. Il nous a laissé trente-deux Pieces, dont la plûpart ont esté traduites en diverses Langues. On a imprimé les vingt-quatre

premières en deux Volumes *in folio*, & les trente-deux en quatre Volumes *indouze*. Outre l'Examen de chacune, on y trouve trois Discours qu'on voit bien qui partent d'un grand Maître; l'un de l'utilité & des parties du Poëme Dramatique; l'autre, de la Tragédie, & des moyens de la traiter selon le vray-semblable ou le nécessaire; & le troisième, des trois Unitez, d'Action, de Jour, & de Lieu. Monsieur de Corneille n'estoit pas seulement à estimer pour la beauté & la force de son genie; il l'estoit encore par l'exacte probité qu'il a toujours fait paroître, & par des sentimens de Religion qui ne luy ont jamais laissé oublier la fin principale qu'un Chrétien doit toujours avoir en veüe. Beaucoup de Gens pourroient rendre té-

moignage de ses exercices de pieté. Ce fut ce zèle qu'il a toujours eu pour Dieu , qui le porta à traduire les quatre Livres de l'Imitation , dont on a fait plus de trente Editions. Il fit ensuite des Heures qui se vendent chez les Sieurs de Luyne & Blageart. Tous les Pseaumes de l'Office de la Vierge , & plusieurs autres , s'y trouvent en Vers , ainsi que les Hymnes de l'Eglise. Ils ne peuvent estre que tres - bien tournez , puis qu'ils sont de luy. La haute réputation qu'il s'estoit acquise , le fit recevoir à l'Académie Françoisse en 1647. Il en est mort le Doyen , & a eu trois Fils , dont les deux aînez ont pris le party des Armes. Le premier a donné des marques de son courage dans toutes les occasions qui se sont offertes pen-

dant nos dernieres Guerres , où il a servy en qualité de Capitaine de Cavalerie. Le second , qui estoit Lieutenant de Cavalerie, fut tué à une Sortie en défendant Grave , & le troisiéme fut gratifié par le Roy il y a trois ou quatre ans, de l'Abbaye d'Aiguevive auprès de Tours. Sa Majesté, qui honoroit. Monsieur de Corneille de son estime, luy fit payer sa pension , qui estoit de deux mille livres , peu de jours avant sa mort. On a trouvé dans son Cabinet quelques Ouvrages qu'on donnera au Public. Ce Recüeil sera composé des deux premiers Livres de Stace qu'il a mis en Vers , & de plusieurs Pieces sur divers sujets. Il y a grande apparence que les Muses ne se tairont pas sur cette mort. Voicy trois Madrigaux qu'elles ont

GALANT. 61

déjà fait faire à Monsieur Petit de Roüen. Je vous ay parlé de luy dans deux ou trois de mes Lettres.

SUR LA MORT
DE L'ILLUSTRE
M^r DE CORNEILLE.

I. .

L Es Muses préparoient un riche
monument
A ce fameux Autheur qui fit fleurir
la Scene ;
Mais Appollon leur dit ; n'en prenez
point la peine,
Sa mémoire a dequoy vivre eter-
nellement.
Au Registre immortel ses Rimes en-
rollées,

*Ces Rimes qu'on admire avec éton-
nement ,*

*Sont pour cet Homme illustre autant
de Mausolées,*

I I.

POètes Grecs & Latins , de leurs
jours la merveille,
Furent bien étonnez, lors qu'une des
Neuf Sœurs
Fut prendre par la main l'admirable
Corneille,
Qu'elle mit au dessus de ces fameux
Auteurs.
Pourquoy vous étonner, dit-elle ? Ce
grand Homme
Est digne de ce rang, n'en soyez pas
jaloux,
Autant qu'est au dessus de la Grèce,
& de Rome,
La France , dont LOUIS , rend le
Climat si doux,

*Autant ce fameux Poëte est au dessus
de vous.*

I I I.

LE Grand Corneille est mort, le
Théâtre François
Helas ! est aux derniers abois.
Ce fut de ce puissant Génie
Qu'il tira son brillant , & qu'il
reçut la vie.
Ainsi ne trouvant plus qui l'appuye
aujourd'huy ,
Et voyant sa gloire ternie ,
Il a pris le party de mourir avec luy.

Les Vers qui suivent sont de
Monsieur Rault, aussi de Roüen.

SUR LE MESME SUJET,

S T A N C E S.

Q Voy donc , les Muses sont en
deuil ?

64 MERCURE

*Je les vois les larmes à l'œil ,
 Et chacune d'elles soupire ;
 Mais leur Frere à leur triste voix ,
 Plus sensible qu'on ne peut dire ,
 Fait cesser les airs de sa Lyre ,
 Et les doux charmes de ses doigts.*



*Par tout en leur sacré Vallon ,
 Aux ressentimens d'Apollon ,
 Les objets deviennent funebres ;
 Et dant ce regret sans pareil ,
 Leur Mont se couvre de tenebres ,
 Pour rendre leurs pleurs plus célèbres
 Comme à la perte du Soleil.*



*A voir ainsi leurs cœurs transis ,
 L'on juge de la mort du Fils ,
 Par les justes douleurs du Pere ;
 Le trépas en est assuré ,
 Et ce Dieu dans sa mort amere ,
 Perd autant en luy qu'en Homere ,
 Perdant ce Génie éclairé.*



*Mais pourquoy regretter sa mort ?
N'est-ce pas envier son sort ,
Ou ne pas connoître sa gloire ?
Il vit entre ces beaux Esprits,
Qui sur la Mort ont la victoire,
Et dont l'éternelle mémoire
Doit vivre en leurs divins Ecrits.*



*Tant que durera l'Univers,
On l'admirera dans ses Vers ;
Autant qu'on fit Virgile à Rome.
Par ses Ouvrages immortels,
Que toute l'Europe renomme,
Comme pour un Dieu, ce grand Hōme
S'est fait luy-mesme des Autels.*



*Combien par sa Plume autrefois,
Aux yeux du plus puissant des Rois,
A-t il fait éclater la Scene,
Lors qu'en leurs plus tendres soupirs,
Sa Rodogune, ou sa Chimene,
Exprimoient leur amour, leur haine,*

Où leurs plus violens desirs ?



*Mais sçauroit-on mieux étaler,
Jusques où l'on peut faire aler
Des Héros les grandes maximes ?
D'un Trône il faisoit voir le prix,
Quand pour y monter par des crimes,
Un Tyran , pour droits legitimes,
Suit l'orgueil dont il est épris.*



*Sa divine Imitation,
Qui regle chaque passion,
De ses vertus porte les marques.
C'est où l'ame peut voir son but,
Où les Peuples & les Monarques
Apprennent à braver les Parques,
Et n'aspirer qu'à leur salut.*



*D'où vient d'oc qu'icy les Neuf Sœurs
Marquent par leurs vives douleurs
Le déplaisir qui les consume ?
Ce regret ne naist que d'amour,
Puis qu'une si divine Plume,*

*Qui brilloit en chaque Volume,
Ne pourra plus rien mettre au jour.*



*Si la Guirlande de Laurier,
Au Poète comme au Guerrier,
Est l'immortel honneur qu'on donnez,
Corneille peut la mériter,
Car la gloire qui l'environne,
Demande autant une Couronne,
Qu'un Héros qui la doit porter.*

On a fait à l'Abbaye de Farmonstier la Cérémonie de la réception du Cœur de Madame la Princesse Palatine. L'Eglise du dehors se trouva renduë de deux Lez de Drap noir. Au milieu du Chœur estoit une Estrade élevée de trois degrez, sur laquelle il y avoit une Representation en maniere de Pyramide, & au dessus, un Dais avec une grande Crêpine d'argent. Le Lundy au soir

25. de Septembre, Monsieur l'E-
vêque de Meaux, revêtu Ponti-
ficalement, & accompagné du
Clergé en Chapes, s'étant rendu
dans la Chapelle, appelée la
Chapelle de Grace, où toute
la Communauté l'attendoit en
grands Habits, & avec des Cier-
ges; Monsieur le Curé de Saint
Sulpice, arrivé à Farmonstier de-
puis quelques heures, entra dans
l'Eglise avec Monsieur l'Abbé du
Val, Exécuteur testamentaire, &
luy presenta le Cœur de la Prin-
cesse, qui étoit porté par Mon-
sieur du Pin son Intendant, & par
M^r de S. Victor son Ecuyer. Il fit
un Discours sur les rares quali-
tez de cette illustre Défunte; &
Monsieur l'Evesque de Meaux
luy répondit avec beaucoup d'é-
loquence. En suite on porta le
Cœur où chantoient les Religieu-

ses , & elles commencerent les Vigiles, qui ne finirent qu'à onze heures du soir. Le lendemain , Monsieur l'Evêque de Meaux celebra la Messe solennellement, & on mit entre les mains des Religieuses les Reliques que Madame la Princesse Palatine leur avoit laissées par son Testament. Il y a un petit Chef de Sainte Berthe , un autre de S. Gombert, tous deux de vermeil doré , & trois petits Reliquaires de Cristal de Roche, qui enferment des Reliques de ces Saints.

Cette Princesse , qui en avoit quantité , a donné les plus considérables à l'Abbaye de S. Germain des Prez, fondée il y a plus d'onze cens ans par le Roy Childibert , qui y offrit entr'autres choses des Croix d'un ouvrage merveilleux , & qui la fit consacrer

crer à l'honneur de la Sainte Croix & de S. Vincent. Voicy ce qui s'est trouvé écrit dans le Testament de Madame la Princesse Palatine, fait le huitième de Mars 1683.

Je donne le Clou de Nostre Seigneur, avec tous les Papiers qui en autorisent la verité & la permission de l'adorer, aux Peres Benedictins de l'Abbaye de S. Germain des Prez.

Je leur donne encore ma Croix de Pierreries, avec la Sainte vraie Croix, que j'atteste avoir veüe dans les flâmes sans brûler. Cette Croix est double comme celle de Jerusalem, & il y a une double Croix d'or avec des graveures de Lettres Greques.

Je leur donne encore le Sang miraculeux que j'ay du feu Duc de Hanover.

Je donne encore à l'Abbaye de S. Germain des Prez les Reliques que j'ay de S. Casimire, de S. Stanislas, & de Sainte Fare, fort assurées, avec les Reliques que l'on dit estre de S. Placide, qui viennent du Roy de Pologne, & qui sont dans de petites Chasses d'argent.

A l'égard du Clou , ce n'est qu'une partie d'un de ceux avec lesquels le Sauveur du monde fut attaché à la Croix. Le Roy Casimire l'ayant apporté de Pologne, en avoit fait present à madame la Princesse Palatine. Le Roy Michel qui luy succeda, le redemanda , comme un Trésor qui appartenoit à sa Couronne, & il luy parut si précieux, & si important à son Royaume , qu'il offrit de tres-grands avantages à cette Princesse , si elle vouloit consentir à le luy rendre ; mais

elle avoit tant de foy & tant d'amour pour cet Instrument de la Passion & de la Mort du Sauveur, qu'elle le préfera à toutes choses. Quant à la vraie Croix, il ne s'en trouve guère de portions plus considérables, ny mieux attestées. Outre les Procez verbaux, & les autres Actes fort anciens & fort authentiques, les Lettres Greques qui sont gravées sur la Croix d'or, qui est enfermée dans la Croix de Pierreries, marquent l'antiquité de l'Ouvrage, & la verité de la Relique; mais le Miracle évident dont parle cette Princesse, & qu'elle témoigne en mourant avoir veu de ses yeux, ne laisse aucun sujet d'en douter. Madame la Duchesse de Brunsvvic sa Fille, illustre Héritiere de sa pieté, assure encore à présent que ce prodige arriva en
la

la presence de plusieurs Princes, & d'un grand nombre de Personnes de qualité. Madame la Princesse Palatine avoit tant de confiance à la Vraye Croix, & à ce Saint Clou, qu'elle les portoit dans tous les voyages avec beaucoup de vénération, les plaçant toujours dans sa Chambre au lieu le plus décent, & avec un tres-grand respect. Elle imitoit en cela la devotion de Charlemagne, & de plusieurs autres Princes, dont les Oratoires portatifs d'or & de pierreries, remplis de saintes Reliques, se conservent encore aujourd'huy dans les Trésors de diverses Maisons du Royaume. Ceux qui ont vu les Attestations & les Actes justificatifs du Sang précieux, disent qu'il n'y a point de Reliques dont on puisse moins douter. Celles

Octobre 1684.

D

de S. Stanislas ne se sont point trouvées. Pour les autres, le Roy Casimire qui les avoit apportées de Pologne , s'en estoit assuré, & la Princesse les avoit conservées avec tout le respect qui est dû aux choses saintes. Elles avoient esté visitées en 1673, par Monsieur Benjamin, Grand Vicaire de Monsieur l'Archevesque, que ce Prélat avoit député pour en faire l'examen. Ce Docteur, après avoir veu toutes les Pieces qui font foy de leur verité, en fit un Procès verbal, & accorda la permission de les exposer à la vénération des Fidéles.

Des choses si saintes & si précieuses ne devant pas estre transportées secretement, il fut jugé à propos de rendre cette Translation la plus solennelle qu'on

pourroit , afin d'exciter la devotion des Peuples. On choisit pour cela le Vendredy 29. du mois passé , jour de la Feste de S. Michel. Dès le Jeudy, les grosses Cloches de S. Germain des Prez avertirent tout Paris de cette Cerémonie ; & le lendemain Monsieur le Curé de S. Sulpice , avec son Clergé , & toutes les Communautéz Religieuses du Fauxbourg, se rendirent sur les deux heures à l'Eglise de l'Abbaye s'qu'on avoit ornée de riches Tapis , & de quantité d'Argenterie. La Procession en partir une heure apres par la Porte Sainte Marguerite , & alla dans l'ordre qui suit à l'Hostel de Madame la Princesse Palatine, où estoit le sacré Dépôt qu'on alloit prendre. Les Peres de S. Dominique & de S. Augustin, &

quatre Religieux revestus de
des Chanoines Reguliers de Pré-
monstré, marchoient selon leur
rang, precedez de leurs Croix
& de leurs Acolites. Messieurs
de S. Sulpice suivoient; & les
Religieux de l'Abbaye, au nom-
bre de pres de cent, fermoient
la Procession. Douze Chantres,
avec des Chapes de Drap d'or
& de broderie, estoient au milieu
de leur Corps, & ils tenoient
seuls le Chœur, pour éviter les
détons que les voix trop éloi-
gnées auroient pû faire. Quand
on fut arrivé à l'Hôtel, les Com-
munautéz Religieuses, & le
Clergé de S. Sulpice, se rangé-
rent dans les deux Ruës autour
de l'Eglise de la Paroisse. Mon-
sieur l'Archevesque, qui s'estoit
rendu à cet Hostel quelque
temps auparavant, accompagné
de ses Officiers, estoit à genoux

devant les saintes Reliques , revestu de ses Habits Pontificaux. On les avoit mises chacune en son rang , sur un brancard posé sur un Autel , qui estoit soutenu d'une Estrade élevée , & le tout estoit couvert de somptueux Ornemens , & d'un riche Dais. Les douze Chantres commencerent un Respons à l'honneur de la Croix , apres lequel le Pere Général de la Congrégation , présenta les Reliques à Monsieur l'Archevesque, en presence de Messieurs les Abbez de Lamet , & du Val exécuteurs du Testament de la Princesse , & luy fit un Discours remply de la pieté solide dont il fait profession. Ce Prélat luy ayant répondu avec l'éloquence & la grace qui luy sont si naturelles , encensa les Reliques ; &

Tuniques, les porterent sur leurs épaules. Douze Flambeaux de cire blanche, aux Armes de la Princesse, les environnoient. Les Chantres entonnerent, & continuèrent les Hymmes de la Croix, & la Procession retourna à l'Eglise dans le mesme ordre qu'elle estoit venuë. Dès qu'on y fut arrivé, on posa les saintes Reliques devant le Grand Autel, qui estoit magnifiquement paré, & éclairé d'un tres-grand nombre de Cierges. On les mit sur une riche Crédence, élevée sur une Estrade de quatre degrez, qui estoit couverte de riches Tapis. Monsieur l'Archevesque les encensa de nouveau. On chanta quelques Antiennes, & en suite ce Prélat entonna le *Te Deum*. Les Oraisons estant dites, les Religieux, & le Clergé

de la Paroisse , allèrent deux à deux baiser les saintes Reliques, & chacun se retira. Quelques jours après, les Religieux de l'Abbaye marquerent leur reconnaissance envers la Princesse, en faisant un Service solennel pour le repos de son ame.

La recolte des Bleds n'a pas esté abondante cette année , à cause de l'excessive rigueur de l'Hyver passé ; mais le Prodige qui est arrivé dans ceux de quelques Contrées de Dauphiné, & sur tout de plusieurs Villages des environs de Grenoble, a quelque chose de fort extraordinaire. Il s'y est trouvé des Insectes, ayant la figure humaine, avec une espee de Bonnet à la Dragonne, qui les ont perdus entierement. Lors qu'on les touchoit, ils crévoient entre les doigts, & il en sortoit

du sang tout pur , & sans nul mélange , qui rendoit une tres-méchante odeur. Ce sang teignoit tellement le Linge , que plusieurs Lessives ont eu peine à l'emporter. La couleur de cet Insecte estoit dorée , & il prenoit sa nourriture par son éguillon , qui étoit attaché à l'épy. On en a envoyé icy quelques-uns attachez ainsi , & j'en puis parler comme témoin oculaire, puis que je les ay veus, & touchez. Quand l'épy n'avoit plus de substance, l'Insecte mouroit , & quelques jours après , il s'y formoit une espece de Moucheron fort hideux, ayant le tour des yeux rouge, & le dedans blanc, avec une barre jaune au dessus. Ce Moucheron trouvoit moyen de sortir par un trou qu'il se faisoit sur le derriere de la Beste. Celuy qui

écrit, mande qu'il en a veu une entre les mains d'un Avocat de Grenoble, beaucoup plus grosse & plus longue que celles qu'il a envoyées icy. Elle avoit des cornes & des oreilles fort grandes & noires, ainsi que son museau ; & le bout de deux rangées de tétons qu'on luy voyoit le long du ventre , à peu près de la forme de ceux d'une Truye. Tout le reste de son corps étoit d'une couleur agréable, quoy que fort bizarre. Le mesme ajoute, que ce Prodige a esté suivy d'un autre, qui est, que l'on a veu en plusieurs endroits de la Province, une si grande quantité de Papillons, qu'ils formoient une nuée, contre laquelle on étoit contraint d'estocader, pour s'y ouvrir un passage. Il assure que plusieurs Personnes dignes de

D s

82 MERCURE

foy , les ont rencontrez en leur chemin , & ont eu besoin de se servir ou d'Epées , ou de Bâtons pour les écarter.

Après tant d'Articles sérieux, il faut vous faire le récit d'une Avanture qui réjouit fort ces jours passez une grande Compagnie, où je l'entendis conter. Un jeune Homme de Champagne, qui apparemment est de la Famille de ceux qui ont donné lieu à l'Epithete de Meneurs d'Ours, ne trouvant pas dans son País dequoy satisfaire toute l'étendue de sa curiosité, se sentit pressé de l'envie de voir Paris, dont on luy disoit tant de merveilles. Il partit pour en venir estre le témoin; & arrivant par le Trône, la beauté du Bâtiment surprit son imagination , & il s'appliqua si fort à le contempler, qu'il donna le

temps à quelques Estafiers qui estoient là sans employ , de couper une Valise qu'il portoit derriere luy. Dans cette Valise étoit tout son Equipage, avec des Papiers d'assez grande consequence. Il quitta le Trône sans s'estre apperçû de rien ; & son Cheval qui se sentit moins chargé, l'emmena en diligence jusques à la Porte S. Antoine. Là le Cavalier fit une autre pause. Il trouva la Porte aussi digne de son admiration , que ce qu'il venoit de voir ; & pendant qu'il en lisoit les Inscriptions, les mêmes Dévaliseurs, ou peut - estre d'autres, eurent le temps de luy prendre son Epée, & un de ses Pistolets. Vous pouvez croire que s'ils luy laissèrent l'autre , ce fut seulement parce qu'il cessa trop-tost de lire. Il continua sa route jus-

qu'au Cimetiere de S. Iean, toujours en regardant les Enseignes, & les yeux levez sur chaque Maison. Lors qu'il entra dans le Cimetiere, son Cheval, Champenois ainsi que luy, alla donner de la teste dans la Portiere d'un Carrosse qui traversoit, & il en cassa la 'Glace. Heureusement pour le Cavalier, il n'y avoit personne dedans; mais le Cocher qui ne luy vit point d'Epee, & que sa Glace en morceaux mit en fureur contre les deux Champenois, la déchargea sur l'un & sur l'autre à grands coups de Foüet vivement réitérez. Le Voyageur, peu accoutumé à un pareil traitement, crût devoir montrer qu'il estoit brave, & voulant mettre l'Epee à la main, il fut fort surpris de la chercher inutilement. Il se dé-

tourna pour voir si on luy avoit laissé sa Valise ; & pendant ce temps , un Laquais du Carrosse prit le Pistolet qui luy restoit , & le donna au Cocher pour l'indemniser d'une partie de ce que devoit luy coûter la Glace. Le Champenois ne trouvant ny Pistols ny Epées prit le party d'estre pacifique , & pour se débarrasser des coups de Foüet du Cocher , il n'eut point d'autre ressource que de crier au Voleur. On s'avança à ce bruit. Quantité d'Enfans l'environnerent , & quand il eut conté son desastre , toute la consolation qu'il en eut , fut de les entendre pousser les cris ordinaires dont ils se servent le Carnaval lors qu'ils voyent passer des Masques. Le Cavalier ne sçachant ce que cela vouloit dire , le demanda à

une Femme , qui luy paroïssoit estre touchée de son Avanture. Elle luy répondit en pleurant, que l'on se moquoit de luy. Parbleu , s'écria-t il, on me l'avoit bien dit chez nous , que les Parisiens estoient des Badauts. Ce reproche fait un peu à contre-temps, irrita les plus mutins ; & peut-estre auroit-il eu peine à les apaiser , si cette Femme qui ne pleuroit pas pour rien , n'eust eu l'adresse de le tirer de la foule. Elle estoit du nombre de ces Officieuses à leur profit , qui par des dehors de bonne foy , font donner les Sots dans les pieges qu'elles tendent. Apres qu'elle l'eut conduit dans une Ruë où elle empescha qu'on ne le suivist, elle demanda où il avoit dessein de loger. Il luy répondit, qu'il avoit une Lettre pour un

de ses Cousins chez qui il devoit aller descendre , & la pria de luy enseigner la Ruë S. Denys , où ce Cousin demeueroit. La Pleureuse qui avoit ses fins , ayant connu que la Lettre n'avoit point d'adresse plus particuliere , luy dit qu'il estoit bien tard pour aller si loin ; que la Ruë Saint Denys estant fort longue , elle craignoit bien qu'avant qu'il trouvast la Maison de son Parent , il ne fust encore quelque méchante rencontre , & que s'il vouloit la suivre , elle le meneroit chez de bonnes Gens , où il passeroit la nuit luy & son Cheval à fort bon compte. Elle ajouta , que le lendemain elle le feroit conduire à la Ruë qu'il demandoit , & qu'en cherchant son Cousin de porte en porte un peu à loisir , on le trouveroit bien plus aisément.

qu'on ne feroit dans l'obscurité. Ce qui estoit arrivé de jour au Champenois, luy donna lieu de craindre la nuit. Elle estoit déjà fort noire, & il crut ne pouvoir rien faire de mieux que de se laisser conduire. La Femme qui se monroit si charitable pour luy, le mena dans une Ruë un peu écartée, qu'elle luy dit s'appeler la Ruë des Manteaux perdus. On l'y traita assez bien. Son Cheval fut mis à l'Ecurie, & il y passa la nuit aussi à son aise que le pouvoit estre un Homme dévalisé. Le jour suivant, la Femme se contenta de ce qu'il voulut donner, luy témoignant amiablement qu'elle ne l'avoit prié de venir chez elle, que dans la crainte qu'il n'allast loger en lieu où il ne peust demeurer maistre de sa bourse. Après qu'il eut dé-

jeûné, elle chargea un Garçon de le mener à la Ruë Saint Denys, & de ne le point quitter qu'il n'eust trouvé son Parent. Pour son Cheval, elle l'assura qu'il estoit en sûreté, & qu'il n'avoit qu'à l'envoyer prendre à telle heure qu'il voudroit. Il s'en alla fort satisfait d'elle, & suivit son Conducteur, qui estant instruit, jouïa son rolle admirablement. Il mena le Campagnard par le Pont-neuf, pour luy faire voir le Cheval de Bronze; & l'ayant de là conduit par les Halles, il n'eut pas de peine à s'évader parmy la confusion de Gens dont elles sont pleines les jours de Marché. Le Champenois demeura sans Guide, & crut l'avoir perdu par sa faute, pour s'estre indiscretement mêlé parmy ce Peuple, dont l'affluence

l'avoit tant surpris. La Ruë qu'il cherchoit n'estant pas fort éloignée , il eut peu de peine à la trouver ; & enfin, après qu'il eut fait diverses enquestes , on luy enseigna le Logis de son Parent. Il le connoissoit , l'ayant veu à Troyes, où il alloit quelquefois ; & à peine l'eut-il embrassé, qu'il luy conta toutes ses disgraces. Ce Parent le consola , en luy disant que tous les Provinciaux, & sur tout ceux de Champagne, estoient sujets à de pareils accidens. Il fut question de son Cheval. Il dit qu'il l'avoit laissé à la Ruë des Manteaux perdus, chez une honneste Bourgeoise qui l'avoit traité avec des bontez inconcevables. Quoy que personne dans cette Maison ne connut cette Ruë - là , il se tint fort sûr de la trouver , pourvû qu'on le

conduisit au Cimetiere S. Jean. Il y alla aussi-tost qu'il eut dîné, mais les recherches furent inutiles. Les Crocheteurs, & autres Gens de cette nature, l'assurent que dans tout Paris il n'y avoit point de Ruë qui portast ce nom. Il connut par là qu'on l'avoit dupé, & que cette Femme si officieuse n'avoit pris ses interets que pour s'approprier son Cheval. Cependant, comme en perdant sa Valise, il avoit perdu plusieurs Papiers qui luy étoient d'importance, il fit afficher au coin de toutes les Ruës, que l'on donneroit dix Louïs d'or à celui qui les viendrait rapporter. Il y avoit parmy ces Papiers une Obligation d'une somme considerable dûë par un Conseiller du Parlement de Bordeaux, & une Procuration en blanc pour la re-

cevoir, ou en faire les poursuites, si on refusoit de l'acquitter. On luy vint dire quelques jours après, qu'un Homme estoit allé en poste à Bordeaux, avec des Papiers que l'on figuroit semblables à ceux qu'il faisoit chercher. Il prit aussi la poste sur l'heure pour la mesme Ville, croyant qu'il n'y pouvoit arriver trop tôt pour empêcher que l'on ne payât l'Obligation à quelque Inconnu. Il y doit estre depuis trois semaines; & il n'y a pas d'apparence qu'il en revienne sans que les Gascons, qui sont naturellement adroits, luy donnent encore d'utiles leçons pour sa conduite. Si j'en apprens quelque chose, je n'oublieray pas à vous le faire sçavoir.

J'ay appris que le Chinois qui a eu l'honneur de saluer le Roy,

& dont je vous ay parlé dans ma Lettre du dernier mois, est Fils d'un Medecin de la mesme Nation, & que son Pere, & son Grand-Pere, estoient Catholiques. Comme les Chinois ne sont pas moins polis que sçavans, & que la galanterie est en usage chez eux, celuy-cy voyant que Monsieur le Duc examinoit son Habit avec quelque sorte de curiosité, prit la liberté de le luy offrir, encore qu'il ne connust pas ce Prince pour ce qu'il étoit. Monsieur le Duc le refusa, mais il ordonnast qu'on prist sa mesure pour luy en faire un à la françoise, voulant qu'on le fist très-magnifique, & qu'on le luy portast de sa part; afin qu'estant de retour en son Pays, il pust s'habiller comme l'on s'habille en France. Ce que je vous promis

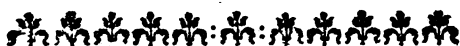
~~dans la même~~ Lettre à l'occasion de ce Chinois, touchant l'Écriture Chinoise, a donné lieu à Monsieur Comiers de faire graver les Alphabets des Langues Orientales que je vous envoie. Vous trouverez quantité de choses tres-curieuses dans ce qu'il écrit tout de nouveau à son Amy de Province.





no 1654. ~~donné par M. J. C. de la Haye à M. de la Haye~~





II. LETTRE

DE M^r COMIERS
d'Ambrun, Docteur en Theo-
logie, Professeur des Mathé-
matiques à Paris.

CONCERNANT
LES LANGUES
ET ECRITURES.

Vous souhaitez, Monsieur, une
Lettre plus longue que ma pré-
cedente, concernant la difference
des Langues & Ecritures, & vous
m'ordonnez de parler mon stile La-
conique. Voicy pour vous obeir, quel-
que chose du peu que j'en avois ap-
pris à Lyon, quand je m'y trouvay
en 1654. dans le dessein d'aller au

Tonquin avec les Peres Alexandre de Rhodes d'Avignon, & Ignace Baudet de Grenoble, Iésuites. Vous sçavez que la moisson des Ames est tres-grande en ce Pais-là, & le nombre des Ouvriers tres-petit, & que les Mathematiques donnent par tout entrée.

Je ne sçauois mieux commencer la Planche des Alphabets des Langues Orientales, que par le Sacrosaint.

NOM DE DIEU.

Jehovah écrit en Lettres Hébraïques, tel que par ordre divin il estoit gravé sur la Lame d'or que Aharon le Grand - Prestre portoit toujours sur son front. Voyez l'Exode chap. 28. vers. 6. C'est ce mesme Nom écrit que nul ne connoissoit que Dieu seul, & que
Saint

Saint Jean vit dans l'Apocalypse chap. 19. vers. 12.

Ce nom Treffacro saint , n'est pas de l'invention des Hommes , puis que Moïse nous assure dans l'Exode chap. 3. que Dieu luy ordonna de dire au Peuple d'Israël IEHOVAH Dieu de vos Peres m'a envoyé à vous Et au chap 6. Dieu avoit dit à Moïse , Je n'ay pas expliqué mon Nom à Abraham , à Isaac ny à Jacob.

Les Rabins disent avec raison, que ce nom qui s'écrit par quatre lettres, un Iob , un He, un Vau, & encore un He, est un Nom inéffable, ou imprononçable , par le manque des voyelles. Ils ajoutent que ce Nom est un Nom séparé , incommunicable , étant le Nom essentiel de Dieu , parce que ces quatre lettres étant différemment transposées , ne changent point leur signification de

Octobre 1684.

E

l'essence divine; & il n'en est pas de mesme des noms imposéz par les Hommes, dont les mesmes lettres transposées aux Anagrammes, signifient des choses tres différentes. Sa prononciation est aussi incertaine, par le manque des voyelles; car les points employez pour voyelles n'estoient pas en usage du temps des
 72. Interpretes, qu'Elezar le Prince des Prestres envoya à Ptolomée Philadelphie avec la Sainte Ecriture, pour la traduire en Grec. L'Original Hébreu estoit écrit sur du vélín ou parchemin préparé. C'est Iosephe qui l'assure dans le douzième Livre des Antiquitez Judaïques.

DES LANGUES.

A la naissance du monde, tous Animaux terrestres, les Poissons

GALANT.

les Oiseaux & les Hommes n'avoient, dit Philon, qu'une mesme Langue, c'est à dire, qu'une mesme parole ou instrument de société, en maniere d'exprimer leurs pensées; & Bochartus dit que le Serpent conversoit depuis long-temps familièrement avec Eve. C'est pourquoy le Diable s'en servit comme d'un Promoteur pour séduire Eve, & la porter par ses mauvais raisonnemens à goûter du fruit de l'Arbre-défendu; ce qui fit que le Serpent fut maudit de Dieu, sauf, comme dit un Pere de l'Eglise à exiger du Diable la récompense, de Prostitutæ vocis vœnalis audacia.

Les Anges mesme parloient entr'eux la Langue universelle, que nous appellons maintenant Langue Hébraïque, puis que le Prophete Isaye chap. 6. entendit les Cherna-

bins chantans alternativement Kadofch , Kadofch , Kadofch , JEHOVAN , Tzebaoth , Melochal haaret Cebodo. C'est à dire Saint , Saint , Saint est le Seigneur Dieu des Armées , & sa Gloire remplit toute la terre.

La Langue , Hébraïque cessa d'estre universelle en l'année du monde 1759. lors de la division de la terre entre les trois Fils de Noé, Sem , Cham , & Japheth ; Epoque marquée dans la Genese chap. 10. vers. 25. par la naissance du Fils d'Hober , nommé Phaleg , Division , parce que pour lors la terre fut divisée. Vous en sçavez l'Histoire. Les Hommes depuis le Déluge avoient habité les Montagnes d'Arménie ; ils en descendirent, pour aller directement occuper & remplir toute la terre , suivant que Dieu leur avoit ordonné au sortir de

l'Arche , Genese 8. vers. 16. mais ils s'arrestèrent tous pendant trente ans dans les belles Plaines de Sen- nar , où par le Conseil de Nimrod ils bâtirent la grande Ville & la fameuse Tour de Babilone , que Dieu appella Babel, Genese 11. v. 9. parce qu'il y confondit les Langues , en sorte que les trois lignes de Sem , Cham & Japheth , ne pouvant plus s'entendre , se séparèrent pour aller occuper & remplir les parties de la Terre que Noé leur avoit assignée en partage .

La Langue universelle qui avoit esté infuse à Adam dans le Jardin d'Eden , resta pure à Heber , duquel elle a depuis tiré son nom d'Hébraïque. Luy , ny sa lignée , ne furent pas compris dans la peine des autres Hommes , puis qu'Abraham estant sorty de Chaldée , & venu habiter la terre de Canaam , ils

ne furent pas de l'entreprise de la Tour de Babylone, qui avoit déjà vingt-sept mille pas de hauteur, si on en peut croire les Juifs dans leur Livre Ialcut.

La Langue Hébraïque a toujours duré parmy les Hébreux, mesme apres qu'ils furent apellez Israélites, depuis que l'Ange ayant luité toute la nuit avec Iacob, l'eut nommé ISRA-EL, du verbe sara, qui signifie dominer, dont le futur est ISRA, auquel l'Ange ajouta le Nom de Dieu EL, & appella Iacob ISRA-EL, Prince, ou Dominateur avec Dieu. Mais les Juifs dans la captivité de Babylone meslèrent leur langue Hébraïque avec la Chaldaïque. Ce mélange forma la Langue Syriaque, qu'ils ont toujours parlé depuis la Captivité de Babylone jusques à présent; c'est pourquoy le Syriaque estoit la

Langue naturelle des Apostres , de Ierusalem , & de toute la Judée.

Il semble que Simon Stevin, Mathematicien de son Excellence le Prince Maurice de Nassau, ait voulu conclure que la premiere Langue est le Bas-Allemand, qu'on parle purement en la Noort-Hollande. Cette Langue, qui est plus certaine & plus brève, estant bâtie sur des noms & verbes primitifs qui sont monosyllabes. C'est pourquoy dès la 114. page de sa Geographie, il donne sept cens quarante-deux verbes monosyllabes en Bas-Allemand; & le Latin n'en a que cinq, & les Grecs n'ont proprement point. Il a aussi donné mil quatre cens vingt-huit noms, pronoms, & prépositions monosyllabes en Bas-Allemand; & la Langue Latine n'en a que cent cinquante-huit, & la Grecque deux cens vingt.

Bien que dans toute la Sainte Ecriture je n'aye trouvé que les noms de dix-neuf Langues, le nombre en est infiniment plus grand. En effet, comme dit Saint Paul 1. Cor. 14. 10. Il y a tant de diverses Langues dans le monde. Et il ajoute, Je souhaite que vous ayez tous le Don des Langues..... Je loue mon Dieu de ce que je parle toutes les Langues que vous parlez.

Comme Dieu avoit dispersé les Hommes sur la surface de la terre par la différence des Langues, le S. Esprit donna le Don des Langues aux Apostres, pour peu pouvoir prêcher l'Evangile, à tous les Hommes de la terre. Enfin apres la Resurrection, qu'il y aura, comme dit S. Pietre au verset 13. chap. 3. de sa 2. Epître, de nouveaux Cieux, & une nouvelle terre,

pour lors Dieu redonnera, comme dit le Prophete Sophonie, une mesme Langue à tous les peuples, sous un seul Roy. Si nostre Langue n'est pas encore universelle, elle la deviendra. C'est ce que dit autrefois Heius Capito, disputant contre Pomponius Marcellus, en présence de l'Empereur Tibere, de certains mots peu Latins de l'Oraison [de l'Empereur; S'ils ne le sont pas, dit Capito, ils le deviendront.

Le Sanhedrin, ou les Gens du Conseil des Juifs, entendoient soixante & dix Langues. Apollonius Thianeus entendoit mesme le langage des Oyseaux. Michridate, Roy du Pont, parloit correctement vingt-deux Langues. Origine Africain sçavoit la Latine, la Grecque, l'Hébraïque, la Syriaque & l'Egyptienne. Augur-

Atinus Nebiensis, & Postel Bas-Normand, sçavoient presque toutes les langues du monde. Le Juif Jonadab de Maroc possédoit vingt-huit langues. Le Bacha Gesnebei, qui pendant plusieurs années servit de Dragoman ou Interprete à l'Empereur Soliman, parloit Turc, Morisque, Arabe, Tartare, Persan, qui est de toutes les langues la plus facile, Arménien, Sclavon ou Sarmate, qui est une Langue de tres-grande entendue, Moscovite, Allemand, Latin, Italien, François & Espagnol. Du temps de Jean II. Roy de Portugal, le nommé Jean Pierre Portugais sçavoit presque toutes les Langues, & fut fort considéré du Roy d'Ethiopie. Scaliger parloit doctement plusieurs Langues.

L'Empereur Charles IV. parloit avec éloquence les cinq principales

*Langues de l'Europe, & obligea
par un Edit Impérial les Electeurs
de les apprendre.*

DE LA PAROLE.

*Le bon sens est de tout País ; on
pense par tout d'une mesme manie-
re, & la langue est l'instrument de
la parole, par laquelle l'esprit met
au dehors ce qu'il a conçu en son
particulier ; & comme la parole &
l'écriture sont les babillemens que
nous donnons à la pensée, pour la
rendre manifeste aux autres ; on
parle, on prononce & on écrit diffé-
remment depuis 3887. ans ; car en
l'année du Monde 1759. lors du
partage de la Terre, l'unité & la
simplicité de la langue & de l'é-
criture furent multipliées à la Tour
de Babel.*

La parole est le signe ou l'inter-

pretation de la pensée. *Ælianus* lib. 14. cap. 22. *variar. histor.* rapporte que le Tyran *Trizus*, pour ôter à ses Sujets les moyens de conspirer contre sa Personne, leur défendit sur peine de la vie de parler en public ny en particulier. Ils employèrent les divers mouvemens des yeux, & les différens gestes des mains, pour exprimer leur misere, & resoudre le moyen de s'en délivrer.

Cette maniere éloquente de parler par les yeux, est assez ordinaire aux Amans. *Ovide* leur en a donné des leçons. Les Romains avoient une espece de Comédiens, appelez *Mimes*, qui sans dire un mot jouoient parfaitement leur rôle par gestes, signes & grimaces. Les Muets du Serrail s'entretiennent de la sorte. Cette maniere est mesme en usage auprès de la personne du Grand

Seigneur , en presence duquel c'est un crime de se parler.

La parole a divers accens , c'est à dire quelque chose de different dans la prononciation d'une mesme Langue. Ainsi tous ceux de la Tribu d'Ephraïm prononçoient Siboleth , au lieu de Schiboleth , qui signifie Epy ; ce qui les fit reconnoître au passage du Jourdain , & leur cousta quarante deux mille Hommes , qui furent égorgés par les Galaadites. Voyez. en l'histoire dans le 12. chap. des Juges , sous Jephé.

S. Pierre estant chez Caïphe , fut reconnu par son accent estre de Galilée.

Theophraste fut reconnu par une Vieille d'Athenes, estre Etranger par son accent. Pollio blâme Titelive de sa Patavinité ; & on reprochoit à Virgile , Mantuanois , qu'il ne par-

toit pas Romain. A présent on dit, *Lingua Toscana in bocca Romana*. Tertullien sentoit l'Africain, Seneque, Lucain & Quintilien, l'Espagnol, & S. Hilaire & S. Prosper, le Gallicanisme de leur temps.

Les Canadois en parlant ne remuent point les mâchoires, mais la langue seulement. Ainsi ils ne peuvent prononcer aucune consonne labiale; c'est pourquoy en priant en nostre Langue, ils disent Nôtre Tere, au lieu de Nostre Pere.

Les Chinois parlent en chantant, car les différens tons d'un mesme mot, luy donnent la valeur de différentes significations, comme on le peut connoître par le monosyllabe Po, qui en a onze différentes, suivant ses onze différentes accentuations. Voyez les dans la Planche. Le jeune Chinois Mikelh Xin m'a

prit ces onze differens tons, que j'eus bientost confondus. Je n'en dis pas tant de nostre premiere syllabe Ba, laquelle estant prononcée suivant ces accentuations, Ba. Bâ. Ba? Bâ que le P. Alexandre de Rhodes m'a-
prit à Lyon, signifient en Langue Tonquinoise des choses bien différentes. On en trouve l'explication dans la 85. page de l'Histoire du Tonquin, que le Pere fit imprimer en 1652.

Confusius, Docteur des Chinois, a retenu cette façon de parler en chantant, qui estoit commune à tous les Hommes avant leur dispersion. Cela est si vray, que les Rabbins, ou Docteurs des Juifs, lisent dans les Synagogues l'Ancien Testament par un chant meslé du Musical & du Rhétoricien, suivant leurs motions grandes ou petites, ou brèves, qui sont les cinq voyel-

les marquées depuis peu de siècles par différens points, que vous trouverez dans la Planche, au bas de l'Alphabet Hébreu. Ils ont encore seize différens accens, dix Royaumes & six serviles, &c. qui marquent la modulation du ton de chaque syllabe, par la différente flexion de voix, lente, précipitée, élevée, basse, rude, douce, &c. pour bien émouvoir les passions par ces différens mouvemens de la voix. Nos anciens Druides apprenoient, comme dit Tacite, à parler de la sorte harmonieusement en chantant; ce que nous pratiquons solennellement aux Epîtres, aux Evangiles, &c. Et c'est sans doute pourquoy on dit en Hollande, *Canis frustra, Vous chantez inutilement*; pour signifier, *Je ne vous entens pas*.

Diodorus Siculus, au troisième Livre des anciennes Traditions,

dit que les Habitans d'une Isle au delà de l'Arabie, ont l'instrument de la parole, c'est à dire la langue, fendue en deux; que leurs paroles imitent les chants des Oyseaux, & qu'en mesme temps ils parlent & disputent tout à la fois avec deux différentes personnes. Si Jule Cesar, qui lisoit, écrivoit, & dictoit à trois Secretaires, avoit eu la langue ainsi divisée, il auroit esté plus que in utroque Cesar, grand par la Plume & par l'Epée.

DE L'ECRITURE.

Si l'usage des Lettres n'est pas éternel, comme disoit Pline lib. 7. cap. 54. du moins il est aussi ancien que le Monde, puis que le Texte Chaldaïque du 91. Pseume porte qu'Adam le composa pour rendre graces à Dieu de sa Crea-

tion. Ce pourquoy je ne puis souffrir que les Hébreux appellent l'Art d'écrire Dikduk, subtile invention; car si l'écriture estoit d'invention humaine, Moïse auroit dit le nom de l'Inventeur, ayant marqué dans la Genese celuy des choses moins utiles & moins considérables, comme le nom d'Ana; au chap. 36. vers. 24. qui trouva l'origine des Mutets.

Lucain dans le 3. liv. Pharsal. au 280. Vers, dit que

Phœnices primi, famæ si credi-
tur, auri

Mansuram rudibus vocem si-
gnasse figuris.

M^r de Brebeuf, parlant du Sol-
dat Phœnicien, Pais autrefois ha-
bité par les Hébreux, dit,

C'est de luy que nous vient cet
art ingénieux

De peindre la parole, & de par-
ler aux yeux,

Et par les traits divers des figures tracées

Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Les termes de la 55. Epître de S. Basile sont trop beaux pour estre oubliez. On doit, dit-il, mettre au nombre de plus grands Dons de Dieu, celui de l'Ecriture, puisque nous conférons & unissons nos pensées, bien que separez par une immense distance de temps & de lieux. Mutuò coalescere dedit. A quoy Diodorus Siculus, lib. 12. Bibliothecæ, ajoute, qu'avec les livres les Morts demeurent avec nous, & parlent avec nous familièrement.

Le plus ancien de tous les Livres est celui des Propheties d'Enoch. Il estoit le septième depuis Adam, & écrivoit long-temps avant le Deluge. L'Apostre S. Jude par-

le de ce Livre dans le 14. verset de son Epître Canonique. Origine le cite, & S. Augustin au chap. 38. du 15. Livre de la Cité de Dieu, assure qu'Enoch les avoit écrites.

S. Epiphane assure aussi que Seth avoit écrit sept Livres. Les enfans du mesme Seth, pour transmettre leurs observations Astronomiques aux siècles à venir, malgré les Deluges d'eau & de feu qu'Adam leur avoit prédits, les gravèrent sur deux Colomnes, l'une de pierre, & l'autre de brique. La Colonne de pierre subsistoit encore dans la Surie du temps de Jofephe, ce qu'il assure dans son premier Livre des Antiquitez Judaïques.

Simplice, & plusieurs autres anciens Auteurs, disent que Callistene, qu'Aristote présenta à Alexandre le grand à la prise de Ba-

bylone y avoit trouvé des Inscriptions Astronomiques d'environ soixante ans apres le Deluge.

Job, ce véritable bon & pauvre Homme, petit. fils de Nachor Frere d'Abraham, écrivit la belle Histoire de ses propres disgraces, long temps avant la naissance de Moïse, partie en Vers, dont la Rime est semblable à la Françoisse. Son Amy Balda au chap. 8. v. 8. le renvoye à feüilléter les Registres de la mémoire de leurs Peres.

La Sainte Ecriture, au Livre de Josué successeur de Moïse, nous apprend que Caleb prit la Ville d'Abir, qu'on appelloit longtemps avant Moïse, Cariathsepher, c'est à dire la Ville des Lettres, célèbre Académie & Bibliothèque. Josué ch. 15. v. 15.

C'est du doigt de Dieu que ses Commandemens furent gravez sur

*les deux Tables de marbre qu'il donna à Moïse , & que le Prophe-
te Jerémie cachâ depuis avec l'Ar-
che & le Tabernacle dans des Ca-
vernes ; & on ne les trouvera que
lors que Dieu aura appelé tous les
peuples. Ce sont ces paroles du Pro-
phete Jerémie , que vous trouve-
rez dans le second chapitre du se-
cond Livre des Machabées.*

Des divers mouvemens de l'Ecriture.

*Les Hébreux , les Chaldéens, les
Samaritains , les Rabins ; les Ara-
bes ; les Turcs & les Persans, écri-
vent de droite à gauche, Les Grecs,
les Latins , les Arméniens , les
Ethiopiens , & les Indiens du Ma-
labar, écrivent comme nous de gau-
che à droite. Enfin les Chinois, Ca-
thains & Iaponois, écrivent de haut*

en bas ; ce que j'ay observé dans la Planche , ayant ainsi écrit la signification des caractères Chinois. Confusius a voulu ainsi écrire , pour éterniser la mémoire de la descente de la Tour de Babel.

Je ne parleray pas contre ces Grammairiens ridicules, qui veulent écrire d'une façon , & lire d'une autre, changeant la prononciation de beaucoup de lettres. Voyez dans Lucien au Jugement des voyelles , la plainte qui en fut autrefois formée. Pour moy, je suis du sentiment d'Auguste, qui , au rapport de Suetone , disoit qu'il faut écrire comme l'on parle.

DES LETTRES.

La pensée est différemment habillée par la parole, & la parole par les différens traits des Lettres. Les Hebreux avoient deux sortes de ca-

raâcteres; le Courant, & le Sacré.

Le Courant est celuy que nous appellons Samaritain, du nom de la plus grande partie des Juifs. Ce caractère courant & usuel estoit tresconnu de tout le Peuple d'Israël; c'est pourquoy Ezechiel au chap. 9. vit celuy qui avoit l'Encrier d'un Ecrivain, auquel Dieu dit de marquer la lettre Thau sur le front des Fielles, pour les garantir & delivrer du dernier des malheurs. Ce qui est réduit dans le 7. chap. de l'Apocalypse. Or cette lettre Thau, qui est la dernière de l'Alphabet, est une Croix; ce que l'on prouve par les Sicles d'argent que Salomon fit frapper; & tout cela est le Mystere de la Croix triomphante avec laquelle le Sauveur du monde viendra à la fin des temps separer les Bons, & les recueillir dans la Gloire. Aussi est-il à remarquer que
les

les vingt deux lettres Hebraïques n'ont jamais changé d'ordre ; ce que vous pouvez voir dans les Stances ou Pausés du 118. Pseaume , & aux Lamentations de Ieremie.

Le Caractere Sacré chez les Hébreux , a toujours esté quarré. C'est pourquoy Esdras , lors qu'après la Captivité de Babylone il dicta par memoire les Livres Sacrez , se servit du mesme caractere quarré dont Moÿse avoit écrit ses Livres du Pentateuque.

Les Hebreux ont cinq lettres doubles, Caph, Mem, Num, Pe, Sade, dont l'employ est différent au commencement , au milieu , ou à la fin des mots. Cette observation est tres-importante à ceux qui entendent la Cabale , puis que la lettre Mem , qui est toujours au commencement & au milieu des mots . est fermée dans le mot Le Marbe du v. 6.

Octobre 1684.

F

ch. 9. de la grande Prophetie d'I-
saye , & que de cette seule lettre en
ce seul endroit fermée au milieu
d'un mot , Galatinus lib. 7. cap.
14. prouve que le Messie naistroit
d'une Vierge toujours Vierge.

Les Arabes ont aussi différens
Caractères de lettres pour le mi-
lieu & pour la fin des mots , qui
n'ont pu estre contenus dans la
Planche.

Les Hébreux n'ont que vingt-
deux lettres. Elles sont significa-
tives. Eusebe de Cesarée , & S.
Ierôme , les interprètent. Le Car-
dinal Bellarmin dit qu'elles ont ti-
ré leur nom des choses auxquelles
leurs traits ou figures ont quelque
rapport.

J'ay remarqué que l'écriture Hé-
braïque est la mere de celle de tous
les autres Peuples , puis qu'ils ont
conserve l'ordre & le nom des let-
tres Hébraïques.

L'ordre & le nom des Lettres Hébraïques.

Aleph. Beth. Gimel. Daleth.
 Latin. A. B. C. D.
 Grec. *Alpha. Beta, Gamma. Delta.*
 Arab. *Alif. Be. Gim. Dal.*
 Syriaq. *Aolet. Beth. Gomal. Dolat.*

Les Latins ont ajouté de temps à autre d'autres Lettres, & les Ethiopiens ont troublé l'ordre & les figures des lettres Hébraïques.

Les Chinois, au lieu de lettres, ont fait des chiffres différens pour chaque mot, de peur de tomber dans la mesme confusion qu'ils avoient expérimentée à la Tour de Babel. Dio dit que Mecenas inventa des caractères pour chaque mot. S. Cyprian Martyr les augmenta pour l'usage des Chrétiens. Ceux qui, suivant leur charge au Senat Ro-

main , par de seuls caractères pour chaque mot écrivoient les Edits & tous les Arrests du Senat , furent apellés Notaires , à Nota , comme dit S. Isidore. Manilius en parle en ces termes.

*Hic & scriptor erit felix , cui litera verbum est ,
Quique Notis linguam superet
cursum loquentis ;
Excipiat longas nova per compendia voces.*

L'obscurité & l'ambiguïté de cette écriture qu'on appelloit aussi Sigla , obligea l'Empereur Justinien d'écrire au Senat & à tous les Peuples , qu'il condamnoit à la peine de faux ceux qui écriroient ainsi ses Loix , & les Arrests rendus. Les Anglois excellent dans cet Art d'écrire promptement , & que nous appellons Tachygraphie.

Sur quoy écrivoient les Anciens.

Iob au 19. chapitre fournit la preuve incontestable, qu'avant Moïse on écrivoit dans des Livres, ou sur des Lames de plomb, avec un style ou pointe de fer.

Dion au 46. liv. dit, qu'Octave & Hircius écrivirent en Lames de plomb tres minces à Decius, de ne se pas rendre à Marc-Antoine, & d'attendre leur pardon.

Les Anciens écrivoient aussi, comme dit Pline lib. 13. sur des feuilles; ce que l'on a depuis pratiqué dans l'Amérique. C'est pourquoy les Américains portoient tres-grand respect & à l'Arbre, & à ses Feuilles écrites dont ils estoient les porteurs; ils croyoient que quelque Esprit les animoit, & disoit tout aux Espagnols.

Les Anciens écrivoient aussi sur des Ecorces déliées , que les Latins appellent Libri , qu'ils tiroient des Tillots , des Platanes , des Fresnes , & des Ormeaux , lors que , comme dit Lucain ,

**Nondum flumineas Memphitis
contexere Biblos**

Noverat.

A l'usage des Ecorces succeda le Papier , qui estoit une plante semblable au foug qui croist dans les Marais d'Egypte , ou l'eau du Nil restoit apres son inondation. On portoit cette Plante à une petite Ville appelée Charta , c'est pourquoy Lucain disoit ,

**Conseritur Bibula Memphiris
Charta Papyro.**

Le Prophete Isaye au ch. 18. parle des Nascelles de Papier. Ptolomee

mée Philadelphie , pour empêcher Eumenes de faire une Bibliothèque, défendit le transport du Papier. Eumenes trouva à Pergame le moyen de faire préparer les peaux des Animaux ; c'est pourquoy de Pergame elles tirent leur nom de Parchemin.

Enfin on a trouvé la belle manière de faire des Feuilles blanches & déliées , avec de vieux linges trempés & lavés longuement , & broyés au Moulin sous des marteaux de bois ; & avec un peu de colle & d'abun rendus en Bouëlle , qu'on étend sur une grille de fil d'airain pour l'égoutter , on met ensuite chaque Feuille entre deux morceaux de drap , après qu'on les retire pour les secher. Nous les appellons Feuilles de Papier ; du nom de l'ancien Papier ; & les Latins l'appellent Chartam Pa-

*pyri, luy donnant les deux noms
anciens, le suis vostre, &c.*

COMIERS.

Je vous manday il y a un mois
en fort peu de lignes que le Ton-
nerre avoit tué un Curé dans son
Eglise, avec 4. ou 5. autres Per-
sonnes. Ce malheur a fait grand
bruit, & comme j'en ay receu
des nouvelles plus particulieres,
il faut vous en faire part. Il ar-
riva le 17. d'Aoust dernier, à
Saint Pierre des Fretis, Doyenné
de Live, Diocese d'Evreux, à
deux lieuës de Breteüil, & de
Laigle. Monsieur Carpentier,
Prestre du Pontlevesque, en
estoit Curé depuis deux ans, &
n'estoit âgé que de vingthuit ans.
L'orage ayant commencé sept
heures & demie avec grande
violence, la Mere de ce Curé

qui avoit une frayeur extraordinaire toutes les fois qu'elle entendoit le tonnerre , l'accompagna à l'Eglise , où il voulut aller à son ordinaire comme à un azile contre toute sorte d'accidens. Deux de ses Valets les suivirent, & un autre Homme y estant entré en mesme temps , sonna la Cloche selon la coûtume. Après avoir sonné un quart d'heure , il donne sa place à un des Valets, & estant sorty de l'Eglise dans le lieu qu'en ce Pays-là on nomme le Porche il entendit que la Pyramide se rompoit , & jugea par là que le Tonnetre estoit sur sa teste. Il résolut aussi-tost de s'éloigner , & s'avancant pour aller dans le Cimetiere , il vit environ à vint pas de luy une colonne de feu , qui venoit vers la porte du Porche par où il al-

loit sortir. Cette colonne de feu qui ne venoit pas fort vite, changea de figure en entrant par cette Porte, & ce ne fut plus qu'un globe qui estoit gros comme la teste d'un Homme. Ce globe qui jetoit de toutes parts des étincelles en peillant, estoit élevé de terre de trois ou quatre pieds. Cét Homme obligé de revenir sur ses pas, & gardant toujours de la présence d'esprit, se détermina d'entrer dans l'Eglise. Il avoit déjà un pied sur le seuil, quand faisant réflexion que le Tonnerre l'y alloit suivre, & passeroit après luy par la mesme Porte, il s'abandonna à la mort qu'il croyoit inévitable, ne pouvant faire autre chose, par la disposition des lieux, que se courber en arriere, se presser contre la muraille du Porche,

& laisser entrer le Tonnerre, qui passa devant ses yeux à demy-pied de sa poitrine, sans luy faire aucun mal que de l'assourdir & de le rendre comme hebeté pendant quelques jours. Le tonnerre ayant passé de la maniere que je viens de vous le dire, alla par le Guichet de la grande Porte, & on entendit alors un bruit pareil à celuy du Canon, ou d'une Bombe qui creve. La Cloche cessa de sonner dans le mesme temps L'Eglise & la Tour parurent en feu, & ce fut un fracas épouvantable de tuiles & de morceaux de bois qui voloient de tous côtez. L'Homme du Porche, n'espérant presque plus rien, & voulant mourir au pied de l'Autel prit la résolution d'entrer dans l'Eglise par le mesme chemin du Tonnerre qu'il en-

tendoit encore gronder & fracasser le haut de la voûte. Dès les premiers pas qu'il fit, il se trouva au milieu de 4. cadavres, & environné d'éclairs, & d'une fumée qui avoit l'odeur du Soufre & de la Poudre à Canon. Il s'arresta à regarder à droite & à gauche, & vit à sa droite Monsieur Carpentier Curé, étendu le visage contre terre. A sa gauche, & dans la mesme posture, estoit celuy qui sonnoit, & auquel il venoit de donner sa place. Un peu derriere il apperceut un des deux Valets qui estoit demeuré à genoux son Chapelet à la main; & contre l'autre Muraille, il vit la Mere de Monsieur Carpentier, aussi à genoux, ayant un côté de sa coiffe relevé en haut. Il s'avança vers l'Autel, & estant là à genoux, il entendit.

comme le dernier soupir d'un des quatre qui expiroit. Il se tourna , revint à ces corps , & n'y remarqua aucun mouvement. On les laissa dans le mesme état jusques à la nuit, & ils furent vus d'une infinité de Personnes qui accoururent des lieux voisins. On les visita par ordre de la Justice , & on trouva le Curé brûlé, comme s'il avoit esté rôty sur le gril depuis la jambe gauche jusques au col ; en sorte qu'il n'y avoit que cette moitié d'offencée. Sa chemise ainsi que son caleçon estoit brûlée , ensanglantée, & déchirée en quelques endroits, mais seulement de ce côté là. Ce qu'il y avoit de remarquable , c'est que sa Soutanelle estant aussi déchirée , comme si on y eut appliqué en divers endroits une main de fer, la dou-

blûre n'estoit point du tout endommagée. Son collet de toile fut brûlé du mesme côté, & son collet de pourpoint demeura entier. On trouva aussi la moitié de ses cheveux roides & redressez en haut, & l'autre moitié dans son état naturel. On n'a remarqué aucune blessure au corps de la Mere du Curé; & pour les deux autres on n'en parle point dans le mémoire que j'en ay receu. Il me vient de Gens qui ont esté sur les lieux, & qui ont appris la chose de l'Homme mesme qui est échappé.

Voicy un Sonnet qui vous plaira, & par la grandeur de son sujet, & par l'heureux tour que Monsieur petit de Roüen a donné aux Bouts-rimez qui sont à la mode.

POUR LE ROY.

DE vous-mesme, LOVIS, vous
 tirez vostre gloire,
 Non du Sceptre doré, ny du Titre
 de Roy ;

Ce qui fait que de Vous sans peine
 en prend la Loy ;

Vous qui si sagement usez de la
 Victoire ;



Vous, plus Heros qu'aucun dont ait
 parlé l'Histoire ;

Vous, le vangeur du Crime, & l'a-
 puy de la Foy ;

Vous ; dont le Bras armé par tout
 jette l'effroy ;

Vous, qui serez l'honneur du Temple
 de Memoire.



On ne voit rien en vous qui ne soit
 achevé ;

156 MERCURE

*Vous avez un esprit delicat, élevé ;
Un cœur noble , tranquille . & tou-
jours intrepide.*



*Vos airs nous font bien voir qu'il est
des Immortels ;
Et de naître avant Vous bien-
heureux fut Alcide ,
Ce Heros sans cela n'eust jamais eu
d'Autels.*

Cet autre Sonnet sur les mê-
mes Bouts-rimez est du même
Auteur.

A MONSEIGNEUR
LE DUC DE S. AIGNAN.

P*our Vous seul on diroit que le
Ciel fit la gloire ,
Vous en brillez par tout près de
notre Grand Roy ;
Aux plus braves toujours vous avez
fait la Loy ,*

*Vous tenez chez Bellonne à gage la
Victoire.*



*En beauté rien ne peut égaler vô-
tre Histoire.*

*Mais croira-t-on vos Faits ? Parlez
de bonne-foy,*

*Parlez, Duc, des Méchans la terreur
& l'effroy,*

*Et le cher Favory des Filles de
Memoire.*



*Les Graces vous ont fait un merite
achevé ;*

*Mars, de la main de qui vous fustes
élevé,*

*Vous donna ce grand cœur, genereux,
intrepide.*



*Vous avez tout le port, tout l'air des
Immortels.*

*Enfin, Duc, à l'Amour, & même
au Grand Alcide,*

*Vous pouvez disputer la gloire des
Autels.*

Cet illustre Duc , qui se fait
aimer de tout le monde , donne
souvent de l'employ aux Muses ;
& les deux Ouvrages qui sui-
vent , & qui ont esté faits à sa
gloire, en sont une preuve. L'un
est de Monsieur Magnin , Con-
seiller au Presidial de Mâcon ; &
l'autre de Monsieur Sabbatier, de
l'Academie Royale d'Arles.

~~UNE ODE DE M. DE SABBATIER SUR LE MÊME SUJET~~

ODE.

D*epuis le temps que ma Muse
S'occupe à faire des Vers,
Et que souvent elle abuse
De mille sujets divers ;
Quoy, sans rendre aucun hommage*

*A l'illustre Saint Aignan,
Croit-elle avoir l'avantage
D'aborder LOUIS LE GRAND?*



*Saint Aignan, que le Parnasse
Voit parmy ses Protecteurs,
A qui l'on cede la place
Chez les plus doctes Auteurs.
La Gloire qui l'environne,
Fond sur luy de toutes parts ;
L'Olive qui le couronne,
Germe dans le Champ de Mars.*



*Mais ses vertus héroïques,
Si je voulois les chanter,
A mes Chalameaux rustiques
Pourroient-elles s'ajuster ?
Faut-il à ma voix champestre
Des tons polis & guerriers ?
Cultive t'on sous le Hestre
Les Myrtes & les Lauriers ?*



Non, je connois la foiblesse

De mes timides accords ;
 Et quelque ardeur qui me presse ,
 J'en suspendray les transports.
 Dans une course si belle
 Je n'iray point m'engager ,
 Content d'avoir de mon zele
 Donn  ce signe l ger.



Le H ros que j'envisage
 Sous les mesmes Etendards ,
 Joint la grandeur de courage ,
 La Science, & les beaux Arts.
 Il est doux & magnanime ;
 Il a du plus grand des Roys
 Et l'agr ment & l'estime ,
 Cela dit tout-  la fois.



De l'Honneur & de la Gloire
 Grands & pompeux Monumens ,
 Riches vertus , de l'Histoire
 Les superbes ornemens ,
 Ne venez point   la foule ,
 Ne venez point m'accabler ,

*Je vois le Soleil qui roule ,
Et le vois sans me troubler.*



*C'est à dire que ma veüe ,
Foible & basse pour vous voir ,
Se fait de sa retenüe
Une espee de devoir ,
Et qu'à ces hauteurs ma Muse
Desesperant d'arriver ,
Ne veut point que l'on l'accuse
De vouloir trop s'élever.*



*Iroit elle triomphante ,
Et d'un air ambitieux ,
De ce Héros qui l'enchanté
Parcourir tous les Ayeux ?
Sur ces Histoires passées
Iroit elle célébrer
Tant de vertus entassées ,
Qu'on ne les scaurait nombrer ?*



*Quoy, remonter à la source
De ce sang si généreux ,*

*Qui doit allonger sa course
Jusqu'à nos derniers Neveux ?
Vouloir se donner la peine
D'en rassembler les Ruiffeaux ,
De la Vistule, à la Seine
C'est vouloir joindre les eaux.*



*L'arreste, & de ma Musette
Le son ne sçauroit fournir
A des Airs que la Trompette
Auroit peine à soutenir.
Héros, les nobles delices
Et de Minerve, & de Mars,
Iette sur mes sacrifices
Tes favorables regards.*



*Pour t'élever des trophées,
Je sçay bien que mille Auteurs,
De leurs veines échauffées,
Te consacrent les ardeurs ;
Mais je ne leur cede guère
Dans ce glorieux employ.*

*Ont-ils le cœur plus sincère ,
S'ils ont plus d'esprit que moy ?*

Avoïez, Madame, que quand
je ne vous aurois pas nommé
Monsieur Magnin, le génie aisé
qui brille en ses Vers vous l'au-
roit fait reconnoître. Voicy l'Ou-
vrage de Monsieur de Sabbatier,
adressé au mesme Duc.



E P I T R E.

C*En'est pas le desir d'imprimer
un Volume ,
Qui flatent mon esprit , me fait
prendre la plume.
Je renonce, Grand Duc, à ce fameux
Mestier ,
Je n'attens d'Apollon ny Palme, ny
Laurier.*

*Si je refuse à des Vers, nul bien ne
m'intéresse*

*Que celui d'éviter l'inutile paresse ;
Mais qui sçait si ma Muse aujourd-
d'huy qui t'écrit ,*

*Peut à ce grand dessein égaler mon
esprit ?*

*En s'élevant si haut, je crains qu'elle
ne tombe ,*

*Dans un hardy dessein, bien souvent
on succombe ;*

*Mais j'aime mieux qu'elle ait ce
destin malheureux ,*

*Que de voir mon esprit & lent , &
paresseux.*

*On ne fait rien de grand, si l'on n'ose
entreprendre.*

*Faut-il ne monter pas , parce qu'on
peut descendre ?*

*La plus haute valeur, & l'intrepé-
dité,*

*Empruntent leur éclat de la teme-
rité.*

Je sçay que t'écrivant, la juste poli-
tesse,

Les nobles sentimens, le stile sans
basseffe,

Doivent d'un feu brillant soutenir
tous mes Vers;

Mais s'ils font dépourvus de ces
charmes divers,

N'en puis-je pas tirer encor quelque
avantage?

Ils t'apprendront, Grand Duc, mes
respects, mon hommage.

Dans un juste devoir, les plus sim-
ples présens

Plaisent quelquefois mieux que le
plus riche encens.

Que dois-je craindre enfin en t'en-
voyant ces Rimes?

Faire de méchans Vers, est-ce faire
des crimes?

N'oseray chanter, Illustre Prote-
cteur,

Ta valeur, ton esprit, ta charmante
douceur?

Octobre 1684. G

Les Grands n'ont pas toujours cet
 heureux caractère,
 Le vain orgueil formant les impes-
 che de plaire;
 Fiers des pompeux honneurs, dont
 leur cœur est jaloux
 Ils n'ont rien dans leur air & d'as-
 fable, & de doux regards
 Elevez sur les rangs, eux on les voit
 paroître,
 Ils sont connus de tous, sans vouloir
 se connoître
 Par un fort appas, l'on voit que sa
 vertu
 Ne s'enorgueillit point; dis-moi, ta
 connois-tu
 Ta modeste doucement quelque fois nous
 fait croire
 Que tu ne sçais pas bien quelle est
 toute ta gloire.
 Mais que cette ignorance en relève
 l'éclat!
 Heureux est le Mortel qu'on croit
 en cet état !

La solide vertu fuit le luxe & la
pompe;

La vanité nous perd, son faux-bril-
lant nous trompe.

Ces modestes Vainqueurs, les plus
anciens Romains,

Pour estre Conquérans, en estoient-ils
plus vains ?

Leurs Ennemis défaits, les Nations
vaincues,

Ils alloient dans leurs Champs re-
prendre leurs Charuës;

Lors que Rome écouta le dangereux
orgueil,

Sa puissance augmentant, luy creusa
son cercueil,

Enjoignant l'injustice aux malheurs
de la Guerre.

Elle fit sous son joug gemir toute
la Terre;

De tant de Légions l'Univers ou-
tragé,

Par leurs propres malheurs se vit
enfin vengé.

Lôuant les vieux Romains que nous
vante l'Histoire ,

Je pense en mesme temps , Saint
Agnan, à ta gloire ;

Par tes rares vertus, par tes exploits
fameux ,

Je reconnois en toy , ce qu'on voyoit
en eux.

Certes, c'est à présent que ma Muse
doit craindre.

A-t-elle assez d'esprit , pour pouvoir
te depeindre ?

Peut-elle se flater de tracer ton Ta-
bleau ?

Pour cet Ouvrage a-t-elle un assez
bon Pinceau ?

Non , je reconnois bien qu'elle est trop
téméraire ;

Elle s'est plus promis qu'elle ne pou-
voit faire ,

Son projet l'épouvante , & dans sa
noble ardeur ,

Sans consulter sa force, elle avoit cru
son cœur ;

*Ton grand mérite enfin la réduit
au silence ;*

*Peut-on dire de toy, Grand Duc, tout
ce qu'on pense ?*

Il arrive tous les jours des morts funestes, mais il en est peu qui soient aussi déplorables que celle de Monsieur l'Abbé de Saint Luc, Aumônier du Roy. Il estoit en Normandie à une Terre de Madame de Beuvron sa parente, & estant monté à cheval par complaisance pour la Compagnie, le Cheval l'emporta d'abord avec violence, & après luy avoir fait donner de la teste contre un arbres, il le renversa dans un Fossé. On l'en retira dans un état qui laissoit peu d'espérance pour sa vie. Il fut confessé sur l'heure, & mourut à la Porte du Logis jusqu'où il

fut ramené. Vous sçavez Madame , que la Maison d'Espinay-Saint-Luc dont il estoit , est une des plus anciennas & des plus illustres de Normandie , & qu'elle a produit de fort grands Hommes. Guillaume d'Espinay qui vivoit en 1209. fut le le Bisayeul d'un autre Guillaume Sieur de Bosquetout & de Saint-Puc , qui eut Robert d'Espinay d'Alix de Courcy ; & de Marie d'Angerville qui épousa en secondes nœces , il eut Guy d'Espinay , rige des Seigneurs de Bosquetout, François d'Espinay , Seigneur de Saint-Luc , Petit-Fils de ce Robert , fut Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Xaintonge & de BroUAGE , Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne , & Grand Maître de l'Artillerie de France.

Il épousa Jeanne de Cossé, Fille de Charles de Cossé I. du nom, Comte de Brissac, Maréchal de France, & Il en eut Thimoléon d'Espinay, Seigneur de S. Luc, Comte d'Estelan, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Brouage, & en suite Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, Maréchal & Vice-Amiral de France. Il mourut à Bordeaux en 1644. laissant d'Henriette de Bassompierre, Sœur du Maréchal de ce nom, un autre François d'Espinay, Marquis de Saint Luc, Comte d'Estelan, Chevalier des Ordres du Roy Lieutenant Général en Guyenne, & Gouverneur de Périgord, marié en 1643. avec Anne de Brade, Fille de Henry Comte de Palluau. Ce dernier est mort en 1670. & a

laissé François III. Marquis de Saint Luc, Louis Comte d'Estelan ; &c. Monsieur l'Abbé de Saint Luc, dont j'ay commencé a vous parler, estoit extrêmement attaché à l'étude. Il lisoit beaucoup, & l'on disoit de luy qu'il n'avoit jamais rien oublié de tout ce qu'il avoit lû. L'Abbaye de S. Georges près de Roüen, demeurée vacante par mort, a esté donnée à Monsieur l'Abbé de Coislin, qui est receu en survivance de la Charge de Premier Aumônier du Roy, & qui dès sa plus tendre jeunesse a donné des espérances que sa conduite & sa doctrine confirment de jour en jour. Cét Abbé est Fils de Monsieur le Duc de Coislin, dont mille actions de valeur jointes à une bonté & à une civilité qu'on rencontre ra-

rement, rendent le mérite si connu, & Neveu de Monsieur l'Evêque d'Orléans, en qui on trouve tout ce qu'on peut de sîr et dans un grand Prélat, soit pour la douceur & l'intégrité des mœurs, soit pour la vigilante exactitude à remplir tous les devoirs d'un Ministère si saint.

L'Abbaye de Saint Maixanté Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, que possédoit Monsieur le Chevalier de Humières, a esté donnée à Monsieur l'Abé de Pomponne, Frere de Monsieur de Pomponne, à qui le Roy avoit donné quelques jours auparavant le Regiment dont je vous parlay il y a un mois. Le don de cette Abbaye luy causa d'autant plus de joye, que Sa Majesté l'en gratifia, si tost que l'on eut appris la mort Mon-

sieur le Chevalier de Humieres, sans attendre qu'il y en eust plusieurs de vacantes, ainsi qu'Elle a de coutume, pour en faire une promotion. Ce Monarque en a usé de la mesme sorte à l'égard de l'Abbaye de S. Georges, dont je viens de vous parler.

Monsieur Pinon, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, mourut le troisiéme de ce mois. Il y a déjà quelque temps qu'il avoit résigné son Benéfiice à Monsieur l'Abbé Perlan.

Les Religieuses de l'Abbaye aux Bois, Faubourg Saint Germain, ont perdu leur Abbessé ce mois icy. Elle estoit fort âgée, & Soeur de la premiere Femme de Monsieur le Duc d'Elboeuf l'une & l'autre Fille de Monsieur le Comte de Lanoy, Gouverneur de Montreuil. La Mere de ce

Comte avoit esté Dame d'Atour de la feuë Reyne Mere du Roy; avant Madame de la Flote. Il y a plusieurs années que l'Abbaye aux Bois avoit pour Coadjutrice une Sœur de Monsieur le Duc de Chaunes, & de madame l'Abbesse de S. Pierre de Lyon. Cette Coadjutrice est présentement Abbesse.

Monsieur de Caglac, Gouverneur de Nancy, est mort environ dans le mesme temps. Après qu'il eut esté plusieurs années Capitaine dans un Vieux Corps, son mérite l'éleva à la Charge de Capitaine aux Gardes; après quoy il fut choisi pour estre Capitaine des Gardes de la Marine, & ensuite Sa Majesté luy confia la garde de l'importante Place de Nancy. Il estoit de belle taille & de bonne mine,

& avoit conservé mesme dans son extrême vieillesse, une santé merveilleuse, malgré les fatigues de la guerre, auxquelles il s'estoit tout-à-fait abandonné.

Enfin, Madame, je puis vous assurer de la parfaite guérison de Monsieur, & que ce Prince est dans une aussi bonne santé qu'on l'ait jamais veu. Dès le quatrième de ce mois, s'estant trouvé en état de sortir de sa Chambre, il alla en rendre graces à Dieu dans la Chapelle de son Château de Saint Clou, où ce Prince fit les dévotions, par les mains de Monsieur l'Evesque du Mans, son Premier Aumônier. Il n'a néanmoins cessé de prendre du Quinquina préparé à la manière du medecin Anglois, que le 20. de ce mois, quoy qu'il fust arrivé à Paris dès le 14. Madame partit

le 21. pour aller voir le Roy à Fontainebleau, d'où elle doit estre de retour auprès de monsieur le 4. du mois prochain. Rien n'est égal à l'amitié que Sa Majesté a témoignée à Son Altesse Royale, pendant tout le cours de sa maladie, & aux marques de tendresse que ce Monarque luy a données par écrit depuis qu'il est à Fontainebleau. Tout le monde sçait quelle douleur madame a fait voir pendant cette mesme maladie, & avec combien d'empressement elle a cherché tout ce qui pouvoit en diminuer la violence. Monsieur le Comte de Tonnerre, Premier Gentilhomme de la Chambre de monsieur, a mis en usage en cette occasion, toute la vivacité qu'on luy connoist pour faire servir ce Prince avec l'exacte

ponctualité qu'on doit observer auprès des malades, & il en a mérité beaucoup de louanges. J'aurois à vous nommer tous les Officiers de la Maison, si j'entreprendois de vous marquer jusqu'à quel point chacun a esté sensible à son mal. Sa Personne seule caufoit la douleur qu'ils en ont montrée, & il n'y entroit aucun motif d'intérêt. Monsieur Fagon, Premier Medecin de la feuë Reyne, & présentement de Monseigneur le Duc de Bourgogne, estant venu tous les jours deux fois de Versailles à Saint Clou, pour voir ce Prince, & consulter avec les medecins; en a receu un fort beau Diamant. La nouvelle de cécue maladie n'a pas plûst esté portée au delà des monts, que Monsieur le Duc de Savoye, & Madame la Du-

chesse Royale, ont envoyé icy Monsieur le Marquis de Saint Maurice pour luy en marquer leur déplaisir.

Il y a long-temps qu'il n'y avoit eu tant de malades de toutes sortes de qualitez qu'on en a veu cette année, Monsieur le Duc de Montemart qui estoit sur les Galères, l'a esté dangereusement sur la fin de cét Eté. On fut obligé de l'amener à Villefranche, où l'on craignoit quelque temps pour luy. Cette maladie n'a point dû surprendre. Elle est l'effet du changement qui se trouve dans les différens Climats, dont il a respiré l'air en peu d'années. Eloignez à cela l'activité avec laquelle il recherche toutes les fatigues qui conduisent à la gloire. On ne peut dans un âge si peu avancé, montrer un plus

noble empressement pour en acquérir, n'y s'estre exposé aux perils évidens avec plus d'intrépidité & de vigueur.

Monsieur le Duc de Noailles a esté aussi très dangereusement malade à Paris, & l'on peut dire avec verité que tout le monde en a fait paroistre un fort grand chagrin. Aussi trouve-t'on dans peu de Personnes de son rang, le panchant qu'il a pour tous les Gens de mérite, jusqu'à obliger ceux mesme qui n'ont pas l'honneur d'en estre connus.

Les Envoyez du Roy de Siam sont arrivez icy depuis quelques jours. l'auray sans doute quantité de choses à vous en dire; mais avant que de vous parler de leurs Personnes, je croy vous devoir entretenir de l'état de leur Pais, de leurs Costumes, & de

leur Religion, afin qu'étant informée de toutes ces choses, vous preniez plus de plaisir à savoir ce qu'ils auront dit, & fait en France. J'en ay usé de la sorte dans le temps des Ambassadeurs d'Alger, & vous m'avez paru en estre contente. Je ne puis mieux commencer que par la Lettre que je vous envoie. Elle est du mois de Novembre de l'année dernière, & écrite par le mesme qui avoit traduit à Siam celles que le Roy de ce Pais là adressoit à sa Majesté par ses Ambassadeurs qui ont fait naufrage, & dont je vous envoyay il y a quelques mois une Copie. Si vous y trouvez quelques circonstances répétées, elles sont à l'avantage de nostre auguste Monarque, & je scay que dans l'intérêt

que vous prenez à sa gloire, aucune répétition ne vous scauroit ennuyer sur cette matière.



A Siam le 28. Novembre 1683.

JE me suis informé des Habille-
mens qu'on vous a dit que les
Soldats Japonnois portoient lors
qu'ils alloient à la guerre, & qui
sont à l'épreuve de toutes sortes
d'armes ; mais tous ceux qui m'ont
paru le devoir sçavoir le mieux,
pour avoir demeuré long temps dans
le Japon, n'ont pu m'en instruire.
Ils m'ont seulement dit, qu'ils
croyoient que ces Soldats se servoient
dans leurs expéditions militaires
des mesmes Vestemens que les Chi-
nois, qui les font de plusieurs Etofes
de soye cousûes ensemble, & piquées

fort près-à-près, & qui mettent quelquefois soixante de ces Etofes les unes sur les autres, avec du coton ou de l'oïate entre-deux. Ils disent que ces Habillemens résistent mesme aux coups de Mousquet; mais il n'y a que les Grands qui s'en servent; les Gens du commun usent de Cuirasses. Il est tres-difficile d'avoir des nouvelles sûres de ce qui se passe au Japon, parce qu'il n'y a que les Hollandois & les Chinois qui y trafiquent. Tous les Etrangers, & particulièrement ces premiers, y sont si peu en liberté, que j'en ay connu quelques-uns qui y avoient fait six ou sept voyages, & qui à peine pouvoient rendre raison de certaines choses qui ne peuvent estre ignorées d'une Personne qui a demeuré quelque temps dans un Pais. Vous sçavez que la Compagnie de Hollande ne tire plus du Japon

ces grands profits qu'elle y faisoit autrefois ; les vexations qu'y souffrent ses Officiers, ont beaucoup diminué ce Trafic. Il part chaque année de Battavia trois ou quatre grands Navires pour le Japon, chargés de toutes sortes de Marchandises ; & l'ordre le plus exprès qu'ont les Officiers de ces Bâtimens, est de se donner bien de garde de montrer aucun signe du Christianisme, tant qu'ils demeureront en ce Pais-là. Le Gouverneur de Nangazaki, qui est le Port où les Navires Etrangers arrivent, les force à luy vendre toutes les Marchandises qu'ils apportent, au prix qu'il souhaite, & s'ils ne veulent pas les donner, il faut qu'ils rembarquent aussi-tôt, sans pouvoir davantage les exposer en vente. Ils voyent ensuite que le Gouverneur revend ces mesmes Marchandises de la main à la main,

avec un tres-grand profit, sans qu'ils osent en murmurer. Aussi dit on que la Compagnie Hollandoise est résolue d'abandonner ce Commerce, si elle ne peut avoir raison de ces avanies. La Loge des Hollandois est située dans une petite Isle qui est dans la Riviere de Nangazaqui, & qui n'a de communication avec la Ville, ou Terre ferme, que par un Pont. Le Gouverneur a le soin de leur faire fournir toutes les choses dont ils ont besoin; & il leur est défendu sous peine de la vie, d'aller en Terre-ferme, ou à la Ville, sans sa permission, & sans avoir quelques Gardes. Cet ordre est respectif à l'égard des Japonnois, qui ne peuvent aller en la Loge des Hollandois sans la permission du Gouverneur. Tant que leurs Navires demeurent en ce Port ou Riviere, le Gouvernait, la Poudre, & les princi-

pales Armes sont à terre ; & dès le moment qu'on leur a rendu ces choses., il faut qu'ils se mettent à la voile , quelque vent qu'il fasse. Quand mesme ils auroient la plus rude tempeste à essuyer , ils ne peuvent sans risque de la vie rentrer dans un Port du Japon. Il faut que la Compagnie change toutes les années le Chef & Second de son Comptoir , & d'abord que les Japonnois remarquent que quelque Hollandois commence à sçavoir leur Langue ou leurs Coûtumes , ils le renvoyent hors de leur Pais. On esperoit que la mort du vieil Empereur , qui estoit celuy qui avoit entierement coupé les fortes racines que la Religion des Chrétiens avoit jettées dans le Japon, mettroit quelque fin aux précautions pleines d'impiété qu'apportent les Japonnois , pour empescher qu'on ne leur

annonce une autre fois l'Évangile ; mais les Ministres de son Fils, qui a succédé à l'Empire, n'en apportent pas de moindres, & semblent ôter toute espérance de pouvoir voir de nos jours un si grand bien. Les Portugais publient, que leur Viceroy qui arriva l'an passé à Goa, à dessein d'envoyer une Fregate au Japon, avec des Ambassadeurs, pour féliciter ce nouvel Empereur sur son heureux avènement à la Couronne, & en même temps ménager le rétablissement de la bonne correspondance qu'il y a eu autrefois entre ces deux Nations ; mais je ne croy pas qu'il envoie cette Frégate, & encore moins, qu'il puisse réussir dans ses projets, quand il le feroit. Les Portugais s'attendent de voir d'aussi grandes choses sous le Gouvernement de ce Viceroy, que leurs Prédecesseurs en ont vu sous celui des

Albuquerque. Il est certain que c'est un Homme d'un fort grand mérite, & qui tâche d'établir toutes choses sur le bon pied. Le Prince Régent luy a donné un pouvoir, qu'aucun Viceroy n'a eu avant luy, qui est de faire châtier de peine capitale jusques aux Fidalgues, quand ils le mériteront, sans les renvoyer en Portugal, comme on faisoit autrefois.

Monsieur l'Evesque d'Helipolis partit le mois de Juillet dernier sur une Soume Chinoise, pour aller à la Chine. Il est à craindre que ce rare Prélat n'y soit pas reçu, à cause des nouveaux ordres que l'Empereur a fait publier, par lesquels il défend l'entrée & le négoce dans son Empire à tous les Etrangers, à l'exception des Portugais de Macao, qui peuvent le faire seulement par terre.

Toutes

Toutes les Provinces de la Chine obeïssent présentement au Tartare, & il n'y a aucun Chinois dans ce vaste Empire, qui n'ait les cheveux coupez. Il ne reste plus que l'Isle de Formose; mais on ne croit pas qu'elle puisse resister contre les grandes forces que l'Empereur Tartare peut mettre sur terre & sur mer. Il y a plusieurs Chinois qui demeurent en ce Royaume de Siam. Ils portent les cheveux longs; & comme le Roy vouloit envoyer une Ambassade solennelle à la Chine, il nomma l'un d'eux pour un de ses Ambassadeurs. Ce Chinois fit tout ce qu'il pût pour s'en excuser, parce qu'il auroit esté obligé de couper ses cheveux; mais voyant que le Roy vouloit absolument qu'il y alast, il aima mieux se couper la gorge; que de consentir à cet affront.

J'envoye une petite Relation de
Octobre 1684. H

Cochinchine, dont le Royaume est fameux en ces quartiers, non seulement par la valeur de ses Peuples, mais aussi par le progrès qu'y a fait l'Evangile. Je l'ay dressée sur quelques Mémoires que m'a fournis un Missionnaire François qui en sçait parfaitement la Langue, pour y avoir demeuré long-temps. Il se nomme Monsieur Kachet, & est assez renommé dans les Relations que Messieurs des Missions Etrangères donnent de temps en temps au Public. Je la croy assez juste, & j'espère que vous la lirez avec plaisir. J'avois commencé une autre Relation de mon Voyage de Sarate à la Coste Coromandelle, Malacca, & Siam; mais elle n'est pas en état d'estre envoyée, parce que j'ay encore quelque chose à y ajouter, afin de pouvoir donner en mesme temps une légère idée de l'état de ce dernier Royaume.

Vous aurez appris que depuis les premiers honneurs que j'avois reçûs du Roy de Siam à mon arrivée en sa Cour, j'en reçûs de bien plus particuliers l'an passé, lors que ce Prince me donna audience en son Palais il estoit assis en son Trône, & il y avoit en mesme temps des Ambassadeurs du Roy de Iamby, à qui il donnoit aussi audience; mais il voulut par le lieu où il me fit placer, faire connoître la différence qu'il mettoit entre un Sujet du plus grand Prince du Monde, & les Ambassadeurs d'un Roy son Voisin. Il me fit present d'un Justaucorps ou Keste d'un Brocard d'Europe tres-riche, & d'un Sabre à la maniere des Indes, dont la Garde & le Fourreau estoient garnis d'or; & j'eus encore l'honneur de luy faire la reverence le mois d'Avril dernier, & j'en reçûs un second Present. C'étoit un autre Justaucorps tres-beau.

Il seroit mal-aisé de raconter les hautes idées que ce Roy a de la puissance, de la valeur, & de la magnificence de nostre invincible Monarque. Il ne se peut sur tout laisser d'admirer ces rares qualitez qui le rendent aussi recommandable en Paix qu'en Guerre. Vous voyez bien que la Vie de Sa Majesté me fournit assez de matiere pour pouvoir entretenir ce Prince dans ces sentimens d'admiration. C'est ce que je fais par quantité d'actions particulieres de cette illustre Vie que je fais traduire en sa Langue, & qu'un Mandarin de mes Amis, & fort en faveur auprès de luy, a soin de luy presenter. Le Roy de Siam espere que Sa Majesté luy enverra des Ambassadeurs lors que les siens reviendront. Il fait bâtir une Maison, qu'on peut nommer magnifique pour le Pais, pour les recevoir &

défrayer. Dans ce dessein, on prépare toutes les Ustancilles pour la meubler à la maniere d'Europe. Les faveurs que ce Prince fait de jour en jour à Messieurs les Evesques François, Vicaires du S. Siege en ces Pais, sont tres particulieres. Il leur fait bâtir une grande Eglise proche le beau Seminaire qu'il leur fit construire il y a quelques années; & depuis peu de jours il leur a fait demander le modelle d'une autre Eglise qu'il veut leur faire bâtir à Lavan. C'est une Ville où il fait son séjour pendant sept ou huit mois de l'année, & qui est éloignée de Siam de quinze à seize lieues.

Le Royaume de Siam a plus de trois cens lieues de longueur, du Septentrion au Midy; & est plus étroit de l'Orient à l'Occident. Il a le Pégu pour bornes.

au Septentrion ; la Mer du Gange au Midy ; le petit Etat de Malaca au Couchant ; & du costé d'Orient la Mer d'une part, & de l'autre, les Montagnes qui le séparent de Camboye & de Laros. Ce Royaume qui s'étend jusque sous le dix-huitième degré de latitude Septentrionale, se trouve comme entre deux Mers, qui luy ouvrent passage à tous les Païs voisins, & cela rend sa situation fort avantageuse, à cause de la grande étendue de ses Costes, qui ont cinq à six cens lieues de tour. Il est partagé en onze Provinces, auxquelles le Roy donne des Gouverneurs, qu'il destituë comme il luy plaît. Siam est la principale, & donne son nom à tout le Royaume, aussi-bien qu'à la Ville Capitale,

qui est située sur la belle & grande Riviere de Menan. Elle vient du fameux Lac de Chiamay & & porte les Vaisseaux tous chargez jusqu'aux Portes de Siam, quoy que cette Ville soit éloignée de la Mer de plus de soixante lieues. Elle a de bonnes Murailles, & trente mille Maisons ou environ, avec un Château bien fortifié. Elle est d'ailleurs assez forte d'elle-mesme, étant bâtie sur les eaux comme Venise. Il en est peu dans tout l'Orient où l'on voye plus de Nations différentes assemblées. On y parle jusqu'à vingt sortes de Langues. Tout le Pais est fertile; & ce qui contribue fort à cette fertilité, ce sont les inondations des Rivières, causées par des pluies qui durent

trois ou quatre mois, & qui tiennent les Campagnes toutes noyées. Plus l'inondation est grande, plus la recolte est heureuse. Le Ris, qui est le Froment des Siamois, n'est jamais assez arrosé. Il croist au milieu de l'eau, & les Campagnes qui en sont semées, ressemblent plutôt à des Marais, qu'à des Terres cultivées avec la Charrue. Le Ris à cette force, que quoy qu'il y ait six ou sept pied d'eau sur luy, il pousse toujours sa tige au dessus, & le tuyau qui la porte s'élève & croist à la proportion de la hauteur de l'eau qui couvre son Champ. Malgré la fertilité dont je vous parle, il y a beaucoup de terres negligées faute d'Habitans, & mesme par la Paresse des Siamois, qui n'aiment pas

le travail. Ces Plaines incultes , & les épaisses Forests que l'on voit sur les Montagnes , servent de retraite aux Eléphants , aux Tygres , aux Bœufs & Vaches sauvages , aux Rinocérôls , & autres Bestes. Le País est fort abondant en Fruits , dont les meilleurs sont *le Durion* , qui a la figure d'un Melon ordinaire , & la peau fort dure & rabouteuse , & dans lequel , quand on l'a ouvert (ce qu'il faut faire avec force) on trouve des morceaux d'une chair tres blanche & délicate , enfermée dans de petites cellules , & dont le goust passe tout ce que nous avons de meilleur en Europe ; *les Iacques* , qui estant gros comme nos Citrouilles , referment dans leur écorce une chair jaunâtre & ferme , d'un goust aigre-doux

H 5

fort agreable; *les Mangoustans*, qui dans une écorce toute unie, d'un rouge enfoncé par le dehors, mais plus clair par le dedans, renferment une liqueur & une chair semblable à celle de l'Orange, dont elles ont la grosseur, mais qui plaist beaucoup davantage au goût; *la Manque*, qui est de la grosseur d'une Poire de Bon Chrétien, & dont la couleur est jaune par le dehors & rouge par le dedans; & enfin *l'Areca*. Ce dernier Fruit est de la figure d'une grosse Prune. Son écorce renferme plusieurs filets, où se trouve une Noix assez dure, qui ressemble à celle d'une Muscade. Le goût en est acre, mais elle fortifie l'estomac. Les Siamois, & les autres Peuples du même Climat, usent presque à toute heure de cet Areca.

qu'ils estiment souverain pour la santé, à cause qu'il aide la digestion, & corrige l'humidité de leurs alimens ordinaires, qui sont le Ris, le Poisson, les Fruits, & l'eau toute pure pour leur boisson. Les Riches comme les Pauvres sont occupez tout le jour à mâcher ce Fruit; & quand ils se rencontrent, le premier acte de civilité est de se présenter l'un à l'autre l'Areca, & de le mâcher aussi - tost. Les Siamois sont olivâtres, & non pas noirs, quoy qu'ils soient sous la Zone torride. Ils ont le nez court, & sont la plûpart assez bien faits. Leur naturel est fort doux, & affable aux Etrangers. Leur grande maxime est le repos; ils n'employent au travail que leurs Esclaves, & une pauvreté tranquille leur plaît

beaucoup plus qu'une abondance de biens accompagnée d'inquietude. Aussi leurs Habits, leurs Meubles, leurs Maisons, & leur nourriture, marquent cette pauvreté. Ils vont toujours pieds & testes nuës. Les Grands, & les plus aisez, vont par terre sur des Eléphants, & par eau dans des Barques qui sont fort commodes. Leurs Habits ne consistent qu'en une Etofe déliée, toute blanche, ou marquée de Fleurs vives de différentes couleurs. Ils s'en envelopent tout le corps; & lorsqu'ils vont par la Ville, ils se couvrent les épaules d'une Casaque de toile légère, & transparente, qui descend jusqu'au genoüil. Les Manches en sont courtes, mais larges. Les Femmes sont presque vestües com-

me les hommes. Ils se rasent les cheveux , s'arrachent la barbe , & se lavent fort souvent avec des eaux parfumées. Ils font parez d'Etofes de soye en broderie d'or , dans les Assemblées de cérémonie. Les Maisons du commun , faites seulement de bois & de feuilles , avec des murailles de Cannes jointes ensemble , sont posées sur des Piliers élevez , qui les garantissent des inondations ordinaires du Païs. Les Personnes riches ont des Bastimens de brique , & couverts de tuiles. Tous leurs Meubles ne consistent qu'en quelques Tapis & des Coussins. Sieges , Tables , Lits , Tapisseries , Cabinets , Peintures , tout cela n'est point de leur usage. Quoy que le Ris & les Fruits soient leur nourriture , ils ne manquent

ny de Poules, ny de Bœufs, ny de Gibier; mais estant persuadez que c'est faire mal que d'ôter la vie aux Animaux, ils n'en mangent point pour l'ordinaire. Si d'autres les tiënt, ils sont relevez de leurs scrupules, & croient en pouvoir manger sans crime. Ils ne sont pas si superstitieux pour le Poisson, parce qu'étant tiré des Filets, il meurt comme de luy mesme. Les Siamois n'ont aucuns exercices pour la Dance, pour les Armes, ny pour monter à Cheval. Ils ne sçavent ce que c'est que Philosophie, ou Mathématiques. Leur Theologie consiste en quelques Fables, & toute leur science est à bien écrire, & à sçavoir les Loix du Gouvernement, & de la Justice. L'expérience de divers Remedes pour les maladies communes, fait tou-

se leur Medecine ; & quand ces Remedes manquent d'opérer , ils ont recours à la Magie , se servant de Pactes , de Billets , & de Figures. Ils écrivent comme nous de la gauche à la droite , mais seulement avec du crayon. Leur Papier estant trop foible , on le colle à une ou deux autres feuilles pour le soutenir. Un grand Livre n'est souvent qu'une seule feuille de Papier de plusieurs aunes de long , qu'on plie & replie à la maniere de nos Paravents. Tout l'Etat est Monarchique , & le Gouvernement assez bien réglé. Le Roy est fort absolu. Dans les occasions les plus importantes , il fait part de ses desseins à quelques-uns des plus grands Seigneurs , qu'on appelle Mandarins. Ceux-cy assemblent d'autres Officiers leurs inferieurs,

auxquels ils communiquent ce qu'il leur a proposé, & tous ensemble concertent leur réponse ou remontrance. Il y a tel égard qu'il veut, & distribuant les Charges selon le mérite, & non selon la naissance, il les oste sur la moindre faute que ceux qui en sont pourvus commettent. Il ne se montre presque jamais au Peuple. Les grands Seigneurs mesme le voyent rarement. Ils luy parlent à genoux les mains jointes élevées sur leurs testes, & tous courbez contre terre, sans oser l'envisager. Ils le qualifient Roy des Roys, Seigneur des Seigneurs, le Maître des Eaux, le Tout-puissant de la Terre, le Dominateur de la Mer, l'Arbitre du bonheur & de l'infortune de ses Sujets. Son Train est fort magnifique, & sa Garde composée

de trois cens Hommes. Outre la Reyne , il a un grand nombre de Concubines qu'on choisit entre les plus belles Filles du Païs. Il se laisse voir ordinairement deux fois l'année, l'une sur terre, & l'autre sur l'eau. Quand il va se promener sur la Riviere , la Galere qui le porte est éclatante de l'or le plus fin. On y élève un Trône superbe , où ce Prince paroist revestu d'Habits précieux, ayant une Couronne toute d'or, garnie de fins Diamans. A cette Couronne pendent deux Aîles d'or, qui luy batent les épaules. Tous les Seigneurs & les Officiers le suivent , chacun dans une Galere, parée à proportion de ses Biens & de sa Charge. Ces Galeres, dorées par dedans & par dehors , sont le plus souvent au nombre de quatre cens , & por-

tent chacune trente ou quarante Rameurs , dont quelques-uns ont les bras & les épaules dorées. Les Rivages sont bordezz des Peuples qui accourent en foule, & qui font retentir l'air de cris d'allégresse. Lors qu'il se montre par terre, deux cens Elephans paroissent d'abord. Ils portent chacun trois Hommes armez, & sont suivis de Joueurs d'Instrumens, de Trompettes, & de mille Soldats à pied. Les grands Seigneurs du Pais viennent apres, & il y en a quelques-uns qui ont 80. ou 100. Hommes à leur suite. En suite on voit deux cens Soldats du Japon , qui précèdent ceux dont la Garde est composée, puis les Chevaux de main, & les Elephans , & apres les Officiers de la Cour , portant tous des Fruits , ou quelqu'autre

chose que l'on présente aux Idoles. Derrière eux marchent encore quelques grands Seigneurs avec des Couronnes sur leurs têtes. L'un d'eux porte l'Étendard du Roy, & l'autre une Épée qui représente la Justice. Ce Prince paroît après eux, porté sur un Elephant dans une Tour toute éclatante de Pierrieres. Cet Elephant est environné de Gens qui luy portent des Parasols, & suivi du Prince qui doit succéder. Les Femmes du Roy suivent aussi sur des Elephans, mais dans des petits Cabinets fermez, qui ne les laissent point voir. Six cens Soldats ferment ce Corrège, qui est ordinairement de quinze ou seize mille Hommes. Le fruit qu'on remporte de ces Cerémonies, est de maintenir le Peuple dans la veneration de la Majesté

Royale. Quand le Roy est mort, le plus âgé de ses Freres luy succede , & les autres après luy. S'il n'a point de Freres , c'est l'aîné des Fils, & jamais les Filles. L'accés est facile aux Etrangers dans tout ce Royaume , soit pour s'y établir , soit pour y faire trafic. On ne les gésne en aucune chose, pourveu qu'ils ne fassent rien contre l'Etat. Pour prevenir les desordres qu'ils pourroient causer , on donne à chaque Nation un peu considerable , un Chef qui en est , & qui doit répondre de tous ceux de son Païs , avec un Seigneur de la Cour , ou un Officier du Roy , qui est comme le Protecteur particulier de la Nation. C'est à ce Seigneur , ou Officier , que doit s'adresser ce Chef , soit pour les Requestes qu'il veut presenter au Prince ,

soit pour les Affaires du Commerce. D'ailleurs, les Canaux que forment la Riviere, partageant la Ville en plusieurs Isles, on a soin de placer chaque Nation en quelque Isle ou Quartier separé, ce qui empesche les differens qu'excite souvent le mélange des Nations qui ont des antipaties naturelles. On oblige encore tous les Etrangers qui s'établissent à Siam, de renouveler tous les ans le Serment de fidelité qu'ils jurent au Roy. Le jour de cette cérémonie est solennel. Tous les Officiers de la Couronne y assistent. Le Roy monté sur un Trône reçoit ce Serment, que chacun luy preste selon son rang; après quoy on leur donne à boire d'une Eau qu'ils nomment Eau de jurement. Ils l'estiment Sainte. Les Sacri-

ificateurs des Idoles qui la préparent avec des cérémonies remplies de superstition, tiennent la pointe d'une Epée dans cette Eau, & lancent plusieurs imprécations contre les Parjures, dans la croyance que s'ils ne promettent pas fidélité avec un cœur sincère, ils en seront suffoquez dès le même instant.

Il n'y a point de Pais où l'exercice de toutes sortes de Religions soit plus permis qu'à Siam. Cette liberté attire un grand nombre d'Etrangers, dont le séjour est avantageux aux Siamois pour le commerce. D'ailleurs ils tiennent que toute Religion est bonne, & ainsi ils ne se montrent contraires à aucune, pourvu qu'elle puisse subsister avec les Loix du Gouvernement. Ils disent que le Ciel est comme un grand Palais,

où plusieurs chemins vont aboutir, & qu'il seroit difficile de déterminer quel est le meilleur. Côme ils croient la pluralité des Dieux, ils ajoutent qu'estant tous de grands Seigneurs, ils exigent divers cultes, & veulent estre honorez en plusieurs manieres. Cette indifférence est cause qu'il est malaisé de les convertir. En avouant que la Religion des Chrétiens est bonne, ils prétendent que c'est estre téméraire, que de rejeter les autres; & que puis qu'elle ont toutes pour but d'honorer les Dieux, il y a sujet de croire qu'ils s'en contentent. Ils ont des Idoles en grand nombre, & leur figure ne surprend pas moins que leur grandeur. Il y en a sur un même Autel jusqu'à cinquante ou soixante, de plus de

quarante pieds de haut. Elles sont faites de Brique & de Pierre, & dorées par le dehors. Dans les Maisons des Sacrificateurs sont des Galeries , où l'on en voit trois & quatre cens de différentes figures , toutes dorées , & d'un grand éclat. Les Temples qu'ils bâtissent à ces Idoles, sont très-somptueux , solides & à peu près comme nos Eglises. Les Portes en sont dorées, le dedans est peint , & la lumière y entre par des Fenestres étroites & longues, prises dans l'épaisseur du mur. Les Idoles sont sur l'Autel, qui est dans le lieu le plus éloigné de la Porte, & auquel on monte par plusieurs degrez en Amphitheatre. Près de ces Temples sont les Convens des Sacrificateurs , qui ont leurs Dortoirs & leurs Cellules , & qui vivent en commun.

commun. Ils ont aussi leurs Cloîtres, au milieu desquels est une Pyramide extrêmement haute, & toute brillante d'or. La coutume est de renfermer sous ces Pyramides les cendres des grands Seigneurs. Les Portugais ont donné le nom de Talapoins à ces Sacrificateurs ou Religieux, qui sont bien au nombre de trente mille dans tout le País. Leurs habits qui sont d'une toile jaune toute simple, ne diffèrent en rien de ceux du Peuple pour la figure, sinon qu'au lieu de Casaque ils portent comme un Baudrier de toile rouge, qui va de l'épaule gauche couvrant l'estomac jusqu'au côté droit. Ils marchent pieds nus & testé nuë, & quoy qu'ils reçoivent quantité d'aumônes, & que les présens qu'on fait aux Idoles d'Etofes, de Ris

Octobre 1684.

I

& de Fruits leur appartiennent, ils ne font qu'un repas par jour, & il ne leur est permis de manger le soir qu'un peu de Fruit. Ils preschent le Peuple, l'instruisent, & font des offrandes & des sacrifices à leurs Dieux. Ces sacrifices sont accompagnés de Torches de Fleurs, & de Feux d'Artifice. Entre ces Talapoins, il y en a qui sont seulement pour vivre en particulier. Quelques uns ont des fonctions qui regardent le Public, & d'autres qu'on nomme Sanerats, ont soin des Temples, & de faire observer les cérémonies. Ces derniers qui sont les plus révérez de tous, sont sous la Jurisdiction d'un Sanerat, qui est toujours un grand Personnage. C'est luy qui préside au Pagode du Roy, qui est à deux

lieuës de Siam. Non seulement il est respecté du Prince, mais il a l'honneur de s'assoir auprès de luy quand il luy parle, & se contente de luy faire une médiocre inclination de teste. Ces Prestres sont obligez de garder la continence; mais comme il leur est permis de quitter la vie Religieuse quand ils veulent, ils n'ont qu'à se défaire de leurs vestemens de couleur jaune pour se marier. Il y a aussi proche des principaux Temples, des Maisons de Religieuses, où sont de vieilles Filles rasées, & vêtues de blanc. Elles passent les jours à prier, & quand la retraite les ennuye, elles quittent l'habit blanc. Les Siamois croient que l'ame survit le corps. Cela les oblige à songer de leur vivant aux besoins de l'autre vie. Ils

amassent pour cela tout ce qu'ils peuvent épargner d'argent, le cachent en quelque lieu retiré; & comme c'est parmy eux un grand sacrilège que de dérober l'argent des Morts, il se perd par là des sommes immenses qu'on n'ose chercher. Cette folle opinion n'est pas seulement parmy le Peuple; les grands Seigneurs & les Princes se pourvoyent aussi pour l'avenir, mais sans cacher leurs Trésors. Ils font élever des Pyramides, au pied desquelles ils s'enfouissent l'argent qu'ils se réservent, & les Talapoins veillent à la garde de ces Pyramides. Les Siamois sont fort magnifiques dans leurs Funérailles, & employent quelque fois une année entière à en faire les préparatifs. Les Sépulchres sont environnez de

plusieurs Tours quarrées , faites de bois de Cyprez , & revestues de Cartes de gros Papier de différentes couleurs. Ils mettent quantité de feux d'artifice au dessus des Tours , & tout estant prest , une partie des Talapoins se rend au lieu des Funérailles , tandis que l'autre va querir le Corps. On l'enferme dans une Biere ou Quaisse d'orée , sur laquelle s'élève une Pyramide , ornée de divers Ouvrages de menuiserie aussi dorée. Quand le Corps est arrivé , on le tire de la Quaisse. On le met sur le bucher , autour duquel les Talapoins font plusieurs tours ; & pendant que les flâmes le consomment on fait jouer des feux d'artifices au son de quantité d'instrumens. Le corps estant brûlé , on en amasse les cendres ,

& on la met reposer sous la Pyramide.

Les mariages entre les Personnes riches se font avec beaucoup de magnificence, mais sans qu'il y entre aucune cérémonie de Religion. Les Mariez mettent en commun une somme de deniers, & ont toujours la liberté de se séparer en partageant leurs enfans. Il est permis au Mary de prendre autant de Concubines qu'il veut, & elles doivent obeïssance à la première Femme, dont les enfans sont seuls héritiers du bien du Pere, ceux des concubines n'ayant presque rien. Les biens des Gens de condition sont séparés en trois parties après leur mort. Les Talapoins en ont une, le Roy l'autre, & la troisième est pour les Enfans. La coutume

est différente parmy le peuple. Les Hommes achètent leurs Femmes par quelque présent qu'ils font aux Peres. Ils ont mesme liberté de les quitter, mais les divorces ne se font pas sans de grandes causes. Les Enfans partagent entr'eux également le bien de leur Pere, laissant pourtant ordinairement quelque chose de plus à l'Aîné. On les met dans leur bas âge auprès des Prestres & Docteurs, pour apprendre à lire & à écrire, & quand leurs études sont achevées, il en demeure toujours un grand nombre dans la Communauté de ces Talapoins.

Il y a beaucoup d'argent à Siam. Celuy de la principale Monnoye dont on s'y sert, & qu'on appelle Ticals, est fort fin, & d'une figure presque ronde,

marquée au coin du Prince. Les Ticals valent trente-sept sols de nostre Monnoye. Vn Mayon vaut la moitié d'un Tical. Vn Foüan, la moitié d'un Mayon, & un Sampaya la moitié d'un Foüan. Ils font ordinairement leurs comptes par Cattis d'argent. Chaque Cattis vaut vingt Tayls, ou cent quarante quatre livres, le Tayl valant quelque chose de plus que sept francs.

Vous avez trouvé au commencement de cette Lettre un excellent Air Bachique. En voycy un d'une autre nature.

AIR NOUVEAU.

Pour avoir dit que je vous aime,
Méritois-je un si cruel sort?

Deviez-vous prononcer ma mort?
De vostre Arrest la rigueur est ex-
trême.

*Ah, du moins un moment daignez
me secourir.*

*Je ne demande pas la vie ;
Seulement une fois que je puisse,
Sylvie,
Vous voir, vous parler, & mourir.*

Il y a des Personnes dont le mérite est si connu, & dont les services sont si récents, que pour en faire l'éloge, il n'est besoin que de les nommer. Monsieur le Comte d'Avaux est de ce nombre. Il a esté Ambassadeur pour le Roy à Venise ; puis Plénipotentiaire à Nimégue, & il est aujourd'huy Ambassadeur Extraordinaire près des Etats Generaux des Provinces Unies. Il porte un Nom que de tres-habiles Négociateurs ont déjà rendu illustre, & il le soutient tres-dignement. Le Roy en confide-

ration de ses services, luy a accordé la survivance de la Charge de Prevost & Grand-Maistre des Ceremonies de ses Ordres, que possede Monsieur le Président de Mesme son Frere, & luy a mesme permis de porter presentement le Cordon Bleu; ce qui est une grace particuliere, & qui ne s'accorde point, n'étans pas même permis à ceux qui ont eu des Charges dans l'Ordre, de se réserver le Cordon, & de le porter après les avoir vendus; ce qui se pratiquoit autrefois.

Cette Saison a esté fatale aux Gens de Lettres. Monsieur de Cordemoy, ancien Avocat au Parlement, est mort icy le 15. de ce mois, âgé de 58. ans. Après avoir paru long-temps avec avantage dans le Barreau, il fut attiré auprès de Monseigneur le

Dauphin par Monsieur l'Evesque de Meaux son Precepteur, qui avoit remarqué en luy mille qualitez utiles à l'éducation de ce jeune Prince, dont il fut fait Lecteur en 1670. En suite Messieurs de l'Academie Françoise le choisirent pour estre l'un des Quarante de cette illustre Compagnie, dans laquelle il fut reçu en 1675. avec Monsieur Rosc, Secretaire du Cabinet, & aujourd'huy President en la Chambre des Compres. Il a merité l'approbation & l'amitié des plus honnestes Gens, & par les Ouvrages qu'il a donnez au Public, & par la capacité qu'il a fait voir en plusieurs occasions considerables. Il scavoit toutes les Philosophies nouvelles, & en avoit fait imprimer quelques Traitez. Il avoit beaucoup de

probité, le goust delicat ; & quelque matiere qu'on luy proposast, il parloit sur le champ avec une netteté & une facilité merveilleuse. Il avoit entrepris un grand Travail, dont on profitera après sa mort ; mais cet Ouvrage, qui demandoit un Hôme aussi éclairé que luy, en conservant sa mémoire éternellement, fera toujours souvenir de la perte qu'on a faite. C'est l'Histoire des deux premières Races de nos Roys, en deux Volumes *in folio*, qu'il esperoit presenter à Sa Majesté le premier jour de l'année prochaine. Elle est faite avec grand soin, & digne de son Auteur. C'est tout ce qu'on en peut dire de plus fort. Le premier Volume est prest, le second est sous la Presse.

Monfieur Varese, commis à la garde de la Bibliothèque du Roy,

a esté du nombre des Personnes distinguées qui sont mortes ce mois-cy. C'estoit un Homme extrêmement appliqué ; il est mort d'une inanition causée par le travail excessif. Il avoit une grande honnesteté pour tous ceux qui venoient voir la Bibliothèque , & sur tout pour les Etrangers, qui se loüoient fort de ses manieres. Il y a beaucoup de Pretendans à cette Place, qui ne peut estre remplie que par un Homme d'une érudition consommée , & qui ait une parfaite connoissance des Livres.

Le Parlement de Toulouse a fait aussi une grande perte en la personne de Monsieur Ciron, qui en estoit Second President. Il avoit succédé à Monsieur son Pere dans cette Charge, & avoit hérité de sa vertu comme de sa

dignité. Ils ont vécu l'un & l'autre avec une probité qu'aucune action n'a démentie. Le Pere ayant esté Avocat General dans le mesme Parlement, avoit remply cette Charge avec grand honneur en des temps fort difficiles. Le Fils avoit une forte penetration d'esprit, & une solidité de jugement admirable. Jamais Juge ne fut plus incorruptible. L'une de ses Filles a épousé Monsieur le Marquis de S. Sulpice, qui est de la Maison d'Uzés, & Cousin germain du Duc de ce nom. Ce President avoit deux Freres, dont l'un vit encore dans des pratiques de vertu qui servent d'exemple à tout le monde; & l'autre qui est mort depuis quelques années en odeur de sainteté, fut le principal Amy de feu Monsieur l'Evêque d'Albi.

& le premier Directeur de feu M^r le Prince de Conty. Comme je ſçay que vous eſtes des Amies de Monsieur Boyer de l'Académie Françoisé , je vous avertis que vous luy devez écrire ſur cette mort , parce qu'il étoit Parent fort proche de ce Préſident.

La maladie de Monsieur ayant fait reculer de quelques jours le Voyage de la Cour pour Chambord, il n'a paſſé ſi long qu'il devoit eſtre. La joye de voir le Roy a eſté ſi grande ſur toute cette route, que longtemps avant le depart de Sa Maieſté, les Païſans travailloient à élargir & à applanir les Chemins, & firent mettre en beaucoup d'endroits, ſur les terres relevées, *Chemin Royal*. Le Roy s'eſt ſouvent diverty à tirer dans le Parc de Chambord. On y a couru le

Cerf, & forcé les Sangliers à la course sans Chiens. Les autres divertissemens ont esté les Appartemens, le Bal, le Jeu, & la Comedie Françoise. Ils ont recommencé à Fontainebleau ; mais les plaisirs de la Comedie y ont esté plus frequens, parce que les Comediens Italiens ont eu ordre de s'y rendre. On y a beaucoup forcé de Sangliers, qui n'ont pas épargné les Chevaux.

Vous serez bien-aise de voir l'Extrait d'une Lettre qui m'a esté envoyée de Soissons par un Homme digne de foy. On y trouveroit dequoy fournir à une Histoire aussi étendue qu'est celle de Henriette-Sylvie de Moliere, ou de l'Héroïne Mousquetaire. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ce seroit avec plus de verité, quoy que ce fust avec moins de

vray - semblance. Voicy ce que porte cet Extrait.

IL y a icy une Demoiselle Hollandoise , Fille du Sieur Vandester, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de Monsieur le Prince d'Orange native d'Amsterdam , âgée de 25. ans qui dès son enfance a eu les inclinations guerrieres , les ayant succées avec le lait de sa Nourrice, qui a presque toujours porté les armes, & qui dès l'âge de quatorze ans a passé dans les Troupes de Sa Majesté, & à servy un an & demy dans la Compagnie de Tilladet, Colonel des Dragons rouges, une année dans la Compagnie des Dragons verts de Roncherolles, trois ans dans la Compagnie de Bertillac, en qualité de Volontaire, sous le nom du Chevalier, & qui depuis a esté Cornette dans la mesme Com-

pagnie pendant l'espace de vingt-deux mois ; qui estant en Garnison à Doüay , s'est batüe avec un Lieutenant du Régiment des Granges, pour une Amourette , & l'ayant tué en duet , a esté condamnée à perdre la teste , en qualité de Chevalier, par le Sieur Desbommets Gouverneur, laquelle pour lors s'estant fait connoistre Fille , a obtenu sa Grace du Roy, Sa Majesté ayant esté informée de la nouveauté du fait. Elle s'est trouvée à la Bataille de Mond-Cassel , gagnée par Monsieur , où elle eut la cuisse percé d'un coup de Mousquet. Elle vint ensuite en Cour, & fut présentée à Sa Majesté à Versailles il y a environ quatre ans , où elle eut le bonheur d'estre reconnüe de Monsieur , & d'estre honorée de la protection du Roy , & de celle de la Reyne. Elle vint sur la fin du mois de May dernier en

cette Ville , pour se faire instruire dans la Religion Catholique , par le Grand-Chantre de la Cathédrale, Homme d'une probité connue , à qui elle avoit autrefois porté une Lettre en passant dans la mesme Ville , & dans le dessein de quitter les erreurs d'Anabatiste , & de se donner à Dieu. Cependant il luy est icy arrivé quelques affaires fâcheuses , qui mettent sa vie en danger , & qui font qu'elle a besoin de protection. Je ne doute point que vous n'entendiez parler de cette Affaire. là à la Cour ; c'est pourquoy je ne vous en dis pas davantage.

Il est à croire qu'on ne perdra pas une Personne dont la vie est si singuliere, à moins qu'il n'y ait des raisons tres fortes , qui empeschent de luy pardonner; & que si les avis sont partagez, comme on assure , on panchera

pour elle plustost du costé de la clémence, que de la rigueur.

Vous me marquez, Madame, que vous entendez de tous costé retentir les loüanges du Roy, non seulement pour avoir remis aux Pais Bas Espagnols plusieurs millions qui luy estoient dûs des Contributions établies par les Loix de la guerre, mais encore à cause des facilitez qu'il a eu la bonté d'apporter pour le payement, afin de faire jouir la Flandre du repos qu'il a bien voulu luy donner. Cela vous fait souhaiter sçavoir de quelle maniere les choses se sont passées. C'est un éclaircissement que j'aurois eu peine à vous donner, tout cela estant d'une discussion difficile à expliquer, si le Mémoire que je vous envoie ne m'estoit pas tombé entre les mains. Le

voicy dans les mesmes termes qu'on me l'a donné.

SA Majesté ayant bien voulu recevoir la Ratification du Roy Catholique , qui luy a esté portée par Monsieur le Nonce , & passer pardessus les justes raisons qu'Elle avoit eües de la refuser , a fait déclarer au Baron d'Elval , qu'Elle enverroit incessamment ses ordres à ceux qui commandent ses Troupes qui sont restées dans le Pais-Bas de la Domination Espagnole , d'en décamper aussi-tost que les Communantez dudit Pais auroient , conformément à ce qui est porté par le Traité de Trêve , satisfait en argent ou en cautions , à ce dont elles se trouvent redevables de la Contribution. Mais ledit Baron d'Elval ayant fait représenter à Sa Majesté , que lesdites Communau-

te^z Sujettes du Roy son Maistre, ne pourroient dans le desordre où étoient leurs affaires, & pendant le séjour des Troupes du Roy dans le Pais-Bas Espagnol, trouver l'argent necessaire pour s'acquiter de ce qu'elles doivent, ou des cautiones resseantes dans les Terres de son obeissance, qui voulussent s'obliger pour elles; Sa Majesté a trouvé bon, pour donner une derniere marque du desir qu'Elle a de voir promptement les Peuples dudit Pais-Bas Espagnol jouir du repos qu'Elle leur a bien voulu donner, d'envoyer les ordres cy-aprés mentionnez à ceux qui commandent ses Troupes dans les Pais-bas Catholiques, & aux Intendans qui sont auprès d'eux.

Premierement, Elle leur ordonne de separer les Troupes qu'ils commandent, aussi-tost que les Intendans chargez de faire le Décompte des

Contributions, leur auront certifié que les Communautés du Pais-Bas Espagnol auront satisfait à ce qu'elles doivent de reste de Contribution, en l'une des manieres cy après expliquées.

Elle ordonne ausdits Intendans de traiter, toutes affaires cessantes, en presence des Intendans du Pais-Bas Espagnol, commis à cet effet par le Marquis de Grana au Dé-compte susdit; en sorte que ce que chaque Province, Châtellenie, Etat particulier, ou Communauté, devra de reste, soit liquidé sans perdre de temps, de recevoir avec la mesme diligence les Cautions resseantes dans les Terres de Sa Majesté, que voudront donner lesdites Provinces, Châtellenies, Etats particuliers, ou Communautés du Pais-Bas Espagnol; lesquelles Cautions Sa Majesté veut bien que l'on n'oblige de

faire les payemens que dans les huit mois prochains également.

Que si lesdites Provinces, Châtellenies ou Communautés, allèguent qu'elles ne peuvent trouver de Cautions pendant qu'elles sont chargées du Logement des Troupes de Sa Majesté, Elle trouve bon que lesdits Intendans se contentent des Obligations pures & simples des Corps qui regissent lesdites Provinces, Châtellenies ou Communautés, portant promesse de payer à Sa Majesté dans les huit mois prochains également les sommes dont lesdits Décomptes les auront rendus redevables; & Obligation de fournir dans le dernier jour du mois prochain, des Cautions resseantes dans les Terres du Roy, qui s'obligent au payement des sommes dûes par lesdites Communautés dans les Terres marquées cy-dessus; à faute dequoy

dequoy lesdites Provinces, Châtellenies & Communautés, consentiront à loger de nouveau les Troupes du Roy, sans que ledit Logement, ny les executions que Sa Majesté pourra ordonner contre les Provinces & Communautés défailantes, puissent estre prise pour un acte d'hostilité, ou une contravention à la Trêve ; lesquelles Obligations ainsi spécifiées devront estre ratifiées par le Gouverneur des Pays-Bas, lequel consentira ausdites executions, en cas que lesdites Provinces, Châtellenies & Communautés, manquaissent de fournir les susdites Cautions.

Si lesdites Provinces, Châtellenies & Communautés, vouloient donner des Otages dont la solvabilité fust connue ausdits Intendants, en sorte que les Particuliers qui se viendroient rendre dans les Cita-

Octobre 1684. K

elles qu'on leur assigneroit, fussent capables de payer en leur propre & privé nom les sommes pour lesquelles ils répondroient, Sa Majesté trouveroit bon que lesdits Otages fussent reçûs, & que l'on s'en contentast, sans exiger de soumission desdites Provinces, de souffrir les exécutions, ny de consentement du Gouverneur des Pais bas.

Et comme Sa Majesté n'a remis aux Peuples desdits Pais-bas de la Domination Espagnole plus de trois millions six cens mille livres, qu'à condition que ses Sujets seroient déchargez de toutes les prétentions que le Gouverneur des Pais-Bas Espagnols pourroit avoir contre eux, sous pretexte des demandes de Contribution qui leur ont esté faites par son ordre, l'intention de Sa Majesté est, qu'avant que les Troupes se separent, les Intendans Espagnols

fournissent à ceux de l'obéissance de Sa Majesté, un Acte du Gouverneur des Pais-bas Espagnols, par lequel, au moyen des sommes remises par Sa Majesté aux Sujets du Roy son Maistre, il declare qu'il renonce à toutes pretentions à la charge des Sujets du Roy, en sorte qu'il ne leur puisse plus estre rien demandé sous pretexte des demandes ou impositions qui auront esté faites sur eux, à quelque titre ou traité que ce soit.

Si le Gouverneur des Pais-Bas Espagnol ne profite pas des facilitéz que Sa Majesté donne, en promettant qu'au lieu des Cautions resseantes dans les Terres, de son obéissance, l'on se contente des Obligations susdites, desquelles le payement sera prolongé en huit mois, au lieu des trois portez par le Traité, les Sujets du Roy son Maistre ne devront se prendre qu'à luy de l'incommodité

Et des dommages que la continuation du séjour des Troupes de Sa Majesté leur causera.

Le 6. de ce mois, les Capucins de la Province de Paris tinrent leur Chapitre dans leur Grand Convent de la Rue Saint Honoré, où le R. P. Louis de Jully, Définiteur Général de son Ordre, fut élu Provincial pour la troisième fois, malgré toutes les prières qu'il fit pour empêcher que l'on ne jettast les yeux sur lui. Un si rare exemple de vertu nous fait connoître, que plus on fuit les honneurs & les dignitez par un véritable sentiment d'humilité, plus on est jugé digne de les posséder. Jamais on n'a vu dans cette Province une élection ny plus désirée ny plus glorieuse; puis qu'il a eu

tous les suffrages avec un applaudissement général de tous les Religieux. Le Chapitre général qui se doit bien tost tenir, oblige ce Provincial de faire un troisième voyage à Rome, où son grand mérite n'est pas moins connu qu'en France. Les ordres qu'il a receus il n'y a pas longtemps du Pape & du Roy, pour l'établissement d'une nouvelle Province de Capucins dans la Champagne, sont les glorieux témoignages de cette vérité.

Il me reste à vous apprendre la mort de M^r Golo. Sa grande habileté à tailler les malades de la pierre, l'avoit fait connoître non seulement dans toutes les Provinces de France, mais encore dans les Pays Etrangers, où il a esté souvent mandé pour les opérations qui regardoient les

employ. Il en a fait un grand nombre de très heureuses, & on l'en a veu souvent revenir chargé de biens & d'honneur.

Je vous envoie un Livre nouveau, qui est du genre de ceux que je vous ay entendu souvent souhaiter qui devinssent à la mode. Vous haïssez tous les longs discours qui ne disent rien dans la plupart des Historietes qui s'impriment; & ce qui doit vous plaire en celle cy, c'est que vous y trouverez bien plus d'actions que de paroles. Le Titre qu'on luy a donné de *Dames galantes*, joint à celuy de *La Confiance Réciproque*, n'a rien qui soit défavantageux à votre Sexe. Ce sont les aventures de deux Femmes de qualité, qui se rencontrant Aux Tuileries après une longue absence, se racontent l'une à

l'autre ce qui leur est arrivé depuis qu'elles sont séparées. La Nature est peinte en tout cela , & les Incidens sont d'une nature à persuader que l'invention n'y a point de part. Je ne doute point qu'après avoir lû ce Livre , vous ne le vantiez à vos Amis. Ils le trouveront au Palais chez le S^r Blageart , & chez le Sieur Guillain , sur le Quay des Augustins.

On trouve aussi chez le mesme Sieur Blageart *La Semaine de Montalvan* , ou *les Mariages mal assortis* , en plusieurs petites Nouvelles tirées du *Paratodos* de ce fameux Auteur Espagnol. C'est le Sieur Amaulry qui le débite. Il y a tant de Mariages mal assortis dans le monde , que ceux qui ne vivent pas contents dans cet état , seront bien aises de voir

cet Ouvrage pour se consoler, en apprenant qu'ils ne sont pas seuls à plaindre, & pour profiter de ce qu'ils souffrent, en prenant des routes contraires pour adoucir un malheur auquel il n'y a plus des remèdes.

La premiere des deux Enigmes du dernier mois, dont le mot estoit *le Peigne de Buis*, a esté expliquée par le Jaloux de Marion du quartier du Louvre; & la seconde par Monsieur le Chevalier de Creil, & par Tamiriste de la Rue de la Cerisaye. Le mot de cette derniere estoit *le Peigne de Corne*.

Ceux qui ont expliqué toutes les deux dans leur veritable sens, sont Messieurs Perrier de Rouen, Le Roux, Medecin à vitré en Bretagne; De l'Hospital, Lieutenant de la Gabelle, Simon

Lobbé , de Mirancourt près
 Noyon ; T. Gaudeloup ; Hari-
 teau ; De Clereville ; Dorats , de
 la Porte S. Jacques, Simon Gruf-
 le ; Tetard , & Des Portes ; Lar-
 chat, & Dublin ; Leger de la ver-
 bissonne , Angélique Niarus ;
 prieur picard du Courroy ; Le
 Fevre ; L'Amour , ou l'aimable
 Fille Reyne ; Les Ecaliers du Cul
 de sac de Sainte Marine ; L'Amant
 sans passion , de S. Mommers ;
 L'Indifferent à l'Anagramme *Pri-
 sonniere* ; La claire Brune , de la
 Porte de Vitre en Bretagne ; La
 jeune Climene , de la Rue du
 Temple ; La petite friponne de
 Tircis d'Auxerre ; L'aimable Ber-
 gere, de S. Riquier ; La femme
 sans regret , du Quay Malaquets ;
 l'insensible de Montalte. *En Vers* ,
 Mesdemoiselles de l'Orme, & des
 hauts Champs, de Vitre en Bre-

tagne ; Messieurs L. Bouchet ,
 ancien Curé de Nogent-le-Roy
 Rault, de Roüen ; De la Croix R.
 L'Épinay Buret , de Vitré ; Preau-
 deau, Avocat à Auxerre ; Carrière,
 de Vitré ; Liger le jeune ; L'Ab-
 bé d'Octobre ; Giges, du Havre ;
 Le Rival du Charbonnier de
 Reims ; C. Hutuge , d'Orleans ;
 Dentgourde , de Tours, Hordé,
 de Senlis ; Diéreville , du pont-
 l'Évesque ; La belle Nourriture,
 & la belle Assemblée , du Havre.

Voicy , Madame , les deux Enigmes
 ordinaire. On attribüe la premiere à la
 Femme d'un Médecin de Champa-
 gne, du Bourg de Vandœuvre, qui a eu
 douze Filles de suite en douze cou-
 ches , & qui est assez jeune pour en
 avoir encore autant, si le Ciel luy con-
 tinüe sa bienheureuse fécondité ; & l'on
 me mande que l'Amât volage des Bois-
 Brunette est l'Auteur de la seconde.

ENIGME.

MOn Pere, loin de me cacher,
Aime à me faire voir quand je dois ac-
coucher ;

Mais dans les momens que j'accouche ,
L'empesche bien qu'on ne me touche ;

M'éloignant autant que je puis ,
On ne peut atteindre où je suis.



L'a faisant un effort, je donne la naissance
A des Enfans d'une haute apparence.
Ils ont mille agrémens , & chacun de les
voir

Montre avoir l'ame si ravie,

Qu'à l'envy l'on voudroit pouvoir
Leur conserver long-temps la vie.

Leur nombre est grand , ils sont quelque-
fois cent ,

Et d'autres fois, dix fois autant.

AUTRE ENIGME.

IL est des veritez dont l'aven n'est
point doux.

248. MERCURE

*De bons Peres , de bonnes Meres
Nous sommes....quoy , le dirons nous ?
Des Enfans qui ne valons gueres.*



*Mais bien que nous ayons peu de grace
d'appas ,*

*Nos bons Parens nous portent sur leurs
bras ,*

Comme pour nous faire paroître.

*S'ils nous sent chers,voicy qui le donne à
connoître ,*

*Les quitter une fois sans aller au trépas ,
Nous ne le pouvons pas.*



*Dès l'enfance on nous voit avec la Cotte
verte ,*

*Et puis la jaune à la fin de nos jours;
Nos Sœurs, qui dans leur temps reparent
nostre perte ,*

Ont mesme sort & mesme Cour.



*Nous venons au Printemps, comme les
Hyronnelles ,*

*Et la légèreté plus grande en nous qu'en
elles ,*

*Nous contrainst de suivre en tout tēps
Le train des esprits inconstans.*

*Nous en faisons du bruit , mais ce sont
bagatelles ;*

Le monde rit des mécontents.



Enfin pour nous mieux faire entendre.

*Vent-on nous voir , vent on nous
prendre ?*

*Nôtre plus grand séjour est dans les plus
grands bois.*

*Mais a t-on peur de nous ? il ne faut pas
s'y rendre.*

Combien vous l'a-t-on dit de fois !

La Chanoinie que Mr le Prince Guillaume de Furstemberg possédoit dans l'Eglise de Strasbourg, avant qu'il en fut Evêque, a esté resignée par ce Prélat, à Mr le Prince de Talmont, Frere de Mr le Duc de la Tremouille. Cette Chanoinie est une des douze qui obligent ceux qui en jouissent à faire les preuves de trente deux quartiers. Vous jugez bien, Madame, que Mr le Prince de Talmont, estant d'une Maison aussi illustre qu'il est



n'aura aucune peine à les faire. Je ne vous dis rien des avantages de la Personne, & de ses manieres si dignes de la naissance, cela est connu de tout le monde. Quand l'Evesché de Strasbourg vient à vaquer, c'est parmy ces douze Chanoines que l'on choisit un Evesque. Il y en a beaucoup d'autres dans la même Eglise, mais ils ne sont pas obligez à faire des preuves si rigoureuses.

M^r le Prince Electoral de Brandebourg, ayant épousé Madame la Princesse de Hanover sans cérémonie, toutes les choses qui devoient accompagner la pompe de ce mariage, ne se sont pas trouvées en état, ainsi je remets au mois prochain à vous en parler, aussi bien que des affaires de Hongrie, qui sont d'une assez grande importance, pour meriter qu'on ne vous en parle que sur des Mémoires assurez, & qui demanderoient sans doute plus d'étendue que je ne leur en pourrois donner dans cette Lettre.

A Paris ce 31. Octobre 1684.

Dans le *Mercure* de Septembre, entre le Regiment de Tournesis & de Bresse page 236. on a oublié celui de Foin qui a esté donné à M^r le Marquis de Blainville, Fils de feu M. Colbert.

M^r le Marquis de Folleville qui a eu celui de Flandre, n'est pas du Pays de Caux, comme on l'a marqué page 230. du mesme *Mercure*, mais Fils de M^r le Sens, Vicomte de Folleville, Lieutenant, Général des Armées du Roy, & ancien Gouverneur du Pontcaudemer.

Page 79. du mesme *Mercure*, on a mis que M^r de Beurge a esté sacré Evesque d'une des Provinces du Royaume de Siam. On a voulu dire M^r de Bourges. C'est cet illustre & zélé Missionnaire, qui accompagna M^r l'Evesque de Beryte il y a vingt ans, lors que l'intérest du salut des ames l'appella dans la Cochinchine, en Perse, & aux Indes, & qui est presentement Evesque de Métalopolis.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à
Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par
le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est
permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de
faire imprimer tous les Mois un Livre in-
titulé MERCURE GALANT, contenant
plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Avan-
tures, & autres Ouvrages historiques, cu-
rieux & galans, pour la satisfaction de
notre cher & tres-amé Fils LE DAUPHIN;
pendant le temps & espace de dix années,
à compter du jour que chacun desdits
Volumes sera achevé d'imprimer pour la
premiere fois : Comme aussi défenses sont
faites à tous Libraires, Imprimeurs, Gra-
veurs & autres, d'imprimer, graver & de-
bitier ledit Livre sans le consentement de
l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny
Planches servant à l'ornement dudit Livre,
mesme d'en vendre séparément, & de donner
à lire ledit Livre ; le tout à peine de six
mille livres d'amende contre chacun des
contrevenans, & confiscation des Exem-
plaires contrefaits ; ainsi que plus au long
il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé A N G O T, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouir, suivant l'accord fait
entr'eux.

